

QUESTIONS D'ARGENT  
GAZ MÉTRO CHAUFFERA  
PLUS DE MONDE B 1



ARTS ET SPECTACLES  
OFFSPRING: NI PURS,  
NI DURS D 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 19 JUILLET 1997

www.lesoleil.com



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT



LE SOLEIL, ARCHIVES

Un an presque jour pour jour sépare ces deux clichés du secteur du bassin, à Chicoutimi. On distingue, à droite sur la photo du haut et près du centre sur celle du bas, la maison maintenant cédée pour avoir résisté au tumulte des flots.



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

« On a perdu quelque chose qui ne se rachète pas ». Jamais Julie Paquet et Sylvain Garceau n'accepteront la mort de deux de leurs enfants, ensevelis dans leur sommeil sous des tonnes de boue.

## Une vie engloutie

### Un an après le déluge du Saguenay, Julie Paquet et Sylvain Garceau pleurent encore leurs deux enfants

JULIE LEMIEUX  
Le Soleil

■ CHICOUTIMI — Un an déjà et la cicatrice est encore béante. Sylvain Garceau et Julie Paquet n'arrivent pas à tourner la page sur le déluge du Saguenay. Car le matin du 20 juillet 1996, leur vie a été démolie. Deux de leurs enfants sont morts dans leur lit, engloutis par une mer de boue, et jamais ils ne pourront l'accepter.

Dans leur nouvelle maison de Chicoutimi, les jeunes parents font le bilan de cette première année de deuil. Un bilan qui leur coûte quelques larmes, qui exacerbe la douleur encore vive causée par le départ brutal d'Andréa, 7 ans, et de Mathieu, 9 ans.

Comme bien des sinistrés du Saguenay, Sylvain et Julie ont pratiquement tout perdu lors du déluge: leur maison, leurs biens, leurs photos, leurs souvenirs. « Mais le matériel, ça se remplace. Nous, on ne peut plus en reprendre des photos de nos enfants. On ne peut plus se refaire de souvenirs, murmure Julie. On a perdu quelque chose qui ne se rachète pas. Et on était tous seuls à vivre ça. »

Ils ont peine à revenir sur les événements de ce matin de juillet, à se remémorer ce glissement de terrain qui a

noyé leurs rêves en un quart de seconde et révélé la gravité de la situation au Saguenay.

Ils se souviennent du bruit, de la panique, de l'horreur. Ils repensent en frissonnant à cette boue mortelle qui a envahi le sous-sol de leur maison de La Baie et enlevé la vie à leurs deux enfants endormis. Mais ils ne veulent pas chercher plus loin dans leurs souvenirs. Le quotidien est déjà assez difficile à subir.

« J'ai été deux mois dans le vide »

« J'ai été deux mois dans le vide, se rappelle Sylvain, un militaire de la base de Bagotville. Je pensais que j'allais virer fou. On s'était bâti un château de cartes. On avait des rêves et ça allait

tellement bien. Mais le château s'est écroulé en quelques secondes. Et il n'est resté que trois petites cartes toutes fragiles sur la table. »

Parmi ces trois cartes, le plus jeune de la famille, un bout-de-chou de six ans qui a échappé au sinistre avec ses parents. « C'est notre bouée de sauvetage, affirme Julie. C'est lui qui nous a sortis de notre trou noir. Un bon matin, je l'ai regardé, et je me suis dit qu'on n'avait pas le droit de lui faire subir ça, qu'il fallait qu'on lui donne sa chance d'être heureux. Cet enfant-là avait le droit d'avoir une mère qui sourit, d'avoir un foyer normal, des parents sécurisants. »

Sans lui, Sylvain n'aurait pas réussi à remonter la pente. Car elle était abrupte, essouffante, épuisante. La

Voir DÉLUGE en A2 ▶

AUTRES TEXTES

- La Fête de la grenouille Page A13
- Poursuites Page A13
- La Côte-Nord Page A13

## Le goût amer d'un commerce

### Les enfants à la merci d'employeurs peu scrupuleux

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Rien, au Québec, n'empêche un employeur de recruter des enfants aussi jeunes que 10 ans, de les emmener avec lui faire une tournée provinciale pour vendre des babioles en les laissant seuls toute la journée dans un centre commercial, sans argent et sans personne à qui se référer, et cela, sans même avoir à s'assurer que les parents sont d'accord avec cette virée.

Le cas d'une fillette de 10 ans, originaire de Montréal et retrouvée en pleurs dans un centre commercial de Chicoutimi où elle vendait du chocolat la semaine dernière, illustre malheureusement fort bien le peu de protection des jeunes enfants sur le marché du travail.

La fillette, qui n'avait pas mangé de la journée, a été ré-

férée par la police municipale à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) de Chicoutimi, et de là à celle de Montréal. Les parents savaient qu'elle vendait du chocolat en province, avec un groupe de jeunes accompagnés d'un adulte, mais ignoraient où elle se trouvait exactement, relate le sergent Rodrigue Jobin, de Chicoutimi. La semaine précédente, selon le père, l'enfant était à Rouyn-Noranda.

L'homme qui en avait la responsabilité n'a jamais été rencontré, et ne fait l'objet d'aucune enquête, puisqu'il ne commettait aucun acte criminel.

Deux autres jeunes filles, de 15 et 17 ans celles-là, faisaient partie du groupe, mais n'ont pas été vues par les policiers.

Les parents ignoraient  
où se trouvait  
leur enfant

Voir ENFANTS en A2 ▶

LE SPORT



### Une défaite

Les Expos s'inclinent 2-0. Darrin Fletcher vole pour la 1<sup>re</sup> fois.

PAGE C 1

LE CANADA

### L'ADN le prouve

David Milgaard a purgé 23 ans de prison pour un crime qu'il n'a pas commis.

PAGE A 14

LA MÉTÉO



Maximum 19, minimum 9

Nuageux avec éclaircies. 40% de possibilités d'averses. Frais. Demain, soleil et nuages. Détails page A 11.

QUÉBEC, 101<sup>e</sup> ANNÉE, NO 198  
FLORIDE, 2,35 \$ US

MONTRÉAL, OTTAWA 1,75 \$ PLUS T.P.S. T.V.Q.  
1,50 \$ PLUS T.P.S. T.V.Q.

Ste-Foy  
25<sup>th</sup> Anniversary  
Toyota  
...chaque Client est notre meilleur Client!

Angle Versant-Nord et Henri IV 658-1340

## NUMÉROS CHANCEUX

**MINI-LOTO**  
tirage du 18-07-97  
171180 gagne 50 000\$  
71180 gagne 5000\$  
1180 gagne 250\$  
180 gagne 25\$  
80 gagne 5\$  
17118 gagne 1000\$  
1711 gagne 100\$  
171 gagne 10\$

**SUPER 7**  
tirage du 18-07-97  
8-13-21-24-32-39-44  
(complémentaire)  
27

**EXTRA**  
459197

**LA QUOTIDIENNE**  
tirage du 18-07-97  
9-0-7  
2-6-8-8

**BANCO**  
tirage du 18-07-97  
1-3-4-5-15-23-24-30-32-33-39-  
41-48-51-52-58-60-62-64-65

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CAHIER A</b>	
La Capitale	3 à 12
Le Québec et le Canada	13 à 18
Le Monde	19 et 22
Dossiers	20
Opinions	21
<b>CAHIER B</b>	
Questions d'argent	1 à 12
Bourses	3 et 4
Carrières et Professions	5 à 8
Décès	10 à 12
<b>CAHIER C SPORTS</b>	
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7
<b>CAHIER D</b>	
Arts et spectacles	1 à 10
Votre agenda	9 et 10
La bonne table	11 et 12
<b>CAHIER E</b>	
Partir	1 à 8
<b>CAHIER F</b>	
Habitat/ Déco	1 à 7
Annonces classées	8 à 24
<b>SERVICES</b>	
Abonnements	686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

## C'ÉTAIT HIER

1992 — Une mêlée éclate rue Saint-Hubert, à Montréal. Plusieurs commerces sont saccagés et une quarantaine de jeunes sont arrêtés.

1991 — Halifax vit une deuxième soirée d'émeutes raciales.

1990 — L'ex-joueur de baseball Pete Rose est condamné à cinq mois de prison, à une amende de 50 000 \$ et à 1000 heures de travaux pour avoir falsifié ses déclarations d'impôt.

## DÉLUGE

### «Je me sentais tellement coupable»

Suite de la Une

colère, l'insécurité, les remords, la souffrance, la peur... Tous ces sentiments se bousculaient à la sortie, hantaient ses jours et ses nuits. Tellement, qu'il avait l'impression de perdre la raison.

«Je me sentais tellement coupable. Je m'en voulais d'avoir acheté cette maison-là, d'avoir installé les enfants au sous-sol, de ne pas m'être réveillé plus tôt.»

Avec le recul, Julie et Sylvain ont réalisé qu'ils n'avaient rien à se reprocher, que le sort les avait tout simplement frappés. Mais ils se demandent quand même si ce drame aurait pu être évité et si quelqu'un, à quelque part, savait qu'il y avait des dangers de glissement de terrain dans ce secteur de La Baie.

Ils en auront le cœur net, cet automne, lors de l'enquête publique qui fera le point sur ce sujet. Même s'ils savent bien que cette épreuve ne sera pas facile, ils ont hâte de connaître la vérité, d'entendre les explications de la ville de La Baie. Car ils osent espérer que le développement de ces terrains s'est fait selon les normes.

Mais en attendant, le jeune couple a cessé de se poser trop de questions. «On vit au jour le jour, on ne fait même plus de projets d'avenir. On essaie de s'occuper, de ne pas trop penser. Mais parfois, c'est plus fort que moi», explique Julie.

Les matins sont particulièrement difficiles. Trois enfants pleins de vie, ça déplace de l'air, ça occupe une maison. «Je m'attends toujours à les voir assis à la table de la cuisine», soupire Sylvain.

## PLUS CONFIANCE

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils ont décidé de quitter La Baie. Pour fuir les souvenirs blessants, pour éviter de tomber sans cesse sur des fantômes de leur ancienne vie.

Avec l'aide financière de la Croix-Rouge et du gouvernement, ils ont choisi de s'installer incognito dans un quartier de Chicoutimi, de peur de se faire blesser par trop de curiosité. Aux alentours, pas de lac, pas de rivière, pas de montagne. Ils ont banni la nature de leur vie.

«Quand on a emménagé dans la maison, on est restés une demi-heure sur le perron à trembler comme des feuilles. On ne pouvait pas entrer. On avait peur. L'homme qui est venu inspecter la maison a dû nous prendre pour des fous. On a examiné chaque recoin, posé des millions de questions. On ne peut plus se sentir en sécurité dans notre propre maison. Et ça aurait été pire à La Baie, car on ne peut plus faire confiance à cette municipalité», admet Julie.

Mais ils parviennent maintenant à se raisonner en se disant que dans le fond, le pire est déjà arrivé. Ils ont perdu deux enfants, confronté la dépression, vaincu la culpabilité. Et ils ont même réussi à préserver leur couple dans cette lutte contre la vie.

«On comprend bien des choses quand on doit traverser ce genre d'épreuve, explique Julie, en refoulant ses larmes. Maintenant, j'apprécie davantage les gens que j'aime, je profite de leur présence à 100 %. Car je ne sais jamais quand ils vont me quitter. Je ne peux trouver aucun aspect positif au déluge du Saguenay, mais au moins, ça, je l'ai compris.»

DEMAIN : LA RIVIÈRE EMPORTE LE PARADIS DE LA FAMILLE SIMARD

## RÉFLEXION

Mon temps n'est pas encore venu ; certains viennent au monde posthumes. (Nietzsche)

Ils ont réussi à préserver leur couple

## LES RETOURNÉS

## ENFANTS

### Pas d'âge minimal

Suite de la Une

En fait, n'eût été de la détresse manifestée par l'enfant, rien n'aurait permis aux policiers et à la DPJ d'intervenir. Au-delà de ce cas pathétique de négligence parentale, il ressort toutefois que les enfants peuvent être des proies faciles pour des employeurs peu scrupuleux.

«Il était dur avec elle», mentionne d'ailleurs le sergent Jobin, au sujet du responsable de la petite de 10 ans. «Il la traitait de chigneuse, lui disait que si elle ne vendait pas de chocolat, elle n'aurait pas d'argent.» L'enfant a rapporté avoir été recrutée sur la rue, à Montréal, et avoir forcé la main de ses parents pour obtenir leur accord.

## NORMES DU TRAVAIL

À la Commission des normes du travail, M<sup>re</sup> Pierre Crevier est formel : il n'y a pas d'âge minimal pour travailler au Québec. Seule doit être respectée l'obligation de fréquenter l'école. De plus, les employeurs n'ont pas à s'assurer que les parents sont d'accord, ce qui ouvre grand la porte à l'embauche de jeunes fugueurs, particulièrement vulnérables en raison de leur besoin d'argent.

Le directeur de la Direction de la protection de la jeunesse de Chicoutimi, Michel Sénéchal, et Jean Lortie, porte-parole du même organisme à Québec, sont tout aussi clairs : si l'enfant n'est pas abusé ou maltraité, si sa sécurité n'est pas compromise, il peut travailler dans des conditions aussi absurdes que celles vécues par la fillette de Montréal sans que quiconque n'ait le devoir d'intervenir, à moins, bien sûr, que les parents ne soient en désaccord ou que l'enfant porte plainte.

«Nous sommes dans une société de droit ; si les parents donnent leur autorisation, on n'a aucun recours», spécifie Jean Lortie. Il admet cependant que la nécessité de consentement des parents serait à tout le moins une pratique prudente à imposer aux employeurs.

En fait, le seul article de loi qui permettrait d'intervenir est celui spécifiant qu'on ne peut forcer un enfant à faire un travail disproportionné à ses capacités. La DPJ de Québec est d'ailleurs déjà intervenue en vertu de cet article

auprès d'un enfant qui vendait du chocolat 12 heures par jour.

## SITUATION COURANTE

Le directeur général de Place du Royaume, l'un des gros centres commerciaux de Chicoutimi, a pour sa part rapporté au SOLEIL que ce genre de situation est courant et que tous les responsables de centres commerciaux pourraient en témoigner.

Les vendeurs non autorisés sont interpellés par des agents de sécurité du centre commercial, explique Ghislain Bélanger. «Neuf fois sur dix, ce sont des jeunes de l'extérieur de la région, de 12, 13, 14 ans. Ils arrivent à cinq ou six avec un adulte, logent à l'hôtel local pour une semaine, et changent de région ensuite. Parfois, ils nous donnent un numéro de cellulaire pour rejoindre l'adulte.»

M. Bélanger relate le cas d'un homme venu chercher un adolescent, et qui a donné les coordonnées de sa compagnie. «Après son départ, on a téléphoné : c'était bidon.»

Les recherches du SOLEIL n'ont pas permis d'identifier ni l'homme, ni la compagnie qu'il représentait lors de son passage à Chicoutimi la semaine dernière.

## EMPLOYEURS

Dans la région de Québec, les employeurs pour la vente de chocolat nient catégoriquement avoir recours à de tels procédés. Selon Mme Guillemette, des Produits Alyan, il n'y a pas d'âge minimum pour embaucher des jeunes, mais l'autorisation parentale est requise.

M. Aylre Robichaud, un des propriétaires des Produits Alyan, jure qu'il y a toujours une personne responsable avec les jeunes. «C'est une surveillance constante», Geneviève, de Quali-pro, soutient la même chose.

Cependant, Mme Guillemette avoue parfois les laisser seuls. «On peut les laisser une heure, mais les surveillants retournent les voir pour leur redonner du chocolat.»

Les deux compagnies disent oeuvrer dans la région de Québec. Les vendeurs vont parfois à l'extérieur, mais reviennent dans la journée. Les repas ne sont pas fournis et les jeunes gagnent environ 1 \$ par tablette vendue.

## Panique mondiale sur Internet

### Le Web cesse de répondre pendant 6 heures

WASHINGTON (AFP) — La bétise d'un technicien, qui a laissé des données incorrectes se transmettre aux centres nerveux d'Internet, a entraîné une panique mondiale jeudi lorsque, pendant plusieurs heures, le Web n'a plus répondu.

À leur réveil jeudi, les habitants de la côte est des États-Unis, qui voulaient consulter un site ou envoyer un courrier électronique, sont tombés dans le vide du cyberspace : des sites Web semblaient avoir disparu tandis que des millions d'e-mails étaient retournés à leurs émetteurs.

L'Europe, six heures plus tôt, avait constaté le même problème. Une partie du Web, dans le monde entier, était aux abonnés absents. En fait, le réseau lui-même n'avait subi aucun dommage. Les sites étaient toujours là, les ordinateurs de réception des messages électroniques aussi. Mais leurs coordonnées avaient été effacées.

La faute en était à un technicien de garde dans une société de Herndon, en Virginie, nommée Network Solutions Inc. (NSI).

Network Solutions possède le monopole d'attribution et de gestion des adresses de sites les plus répandues, celles se terminant notamment

par «.com» (sites commerciaux), «.edu» (universités) et «.org» (organisations à but non lucratif).

Cette société effectue une mise à jour des données d'accès aux sites enregistrés sur ses listes, qu'elle transmet aux 12 centres nerveux d'Internet, les ordinateurs de routage qui orientent toutes les communications sur le réseau.

À 2h30 jeudi, une alarme a sonné sur les deux puissants ordinateurs responsables de l'opération. «Pour une raison inconnue, la personne de garde a ignoré ces signaux d'alerte, a dit un porte-parole de NSI, Aggie N'Teta.

Les informations transmises aux ordinateurs de routage omettaient les données de la plupart des sites enregistrés sous «.com» et «.net».

Network Solutions avait rectifié le problème vers 6h30.

NSI avait été choisie par l'agence nationale américaine de recherche scientifique, la National Science Foundation (NSF), lorsqu'en 1995 celle-ci a légué Internet au secteur commercial. Jusque-là, la NSF gérait le réseau, exclusivement réservé aux universitaires et aux centres de recherche.

**Piscine creusée 15' x 30'**  
Modèle Lazy L (348 pi<sup>2</sup>)  
toute équipée et installée

**7999\$**

**SUPER SPÉCIAL DE JUILLET**



**DELUXE PISCINE**

**Vanier**  
687, boul. Pierre-Bertrand  
687-4270

**Lévis**  
5220, boul. de la Rive-Sud  
833-0165

Heures d'ouverture : lundi au vendredi : 9 h à 21 h, samedi 9 h à 17 h, dimanche 11 h à 17 h.



UNE SEMAINE SEULEMENT!  
ÉPARGNEZ JUSQU' À **40%**

**NETTOYAGE DE TAPIS**

<b>29 \$</b>	<b>2 PIÈCES ET UN VESTIBULE</b> nettoyés à la vapeur. Prix après solde : 51 \$
<b>49 \$</b>	<b>4 PIÈCES ET UN VESTIBULE</b> nettoyés à la vapeur. Prix après solde : 67 \$
<b>59 \$</b>	<b>5 PIÈCES ET UN VESTIBULE</b> nettoyés à la vapeur. Prix après solde : 80 \$

Nous vous recommandons la **MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES** pour les tapis qui n'ont pas été nettoyés professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 \$ de plus par pièce.

<b>20% RABAIS</b>	<b>CANAPÉ ET FAUTEUIL</b> Nettoyage : 55,20 \$ Prix après solde : 69 \$
<b>139 \$</b>	<b>NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION maison au complet*</b> Inclus : conduits principaux, nombre illimité de bouches.

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI, ENTRE 8 H ET 18 H

**842-3636**

Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Renseignez-vous sur notre trousse de détachage Stainolution™. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attaché. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour 2 pièces ou plus. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossier non-attachés. \*Pour systèmes de chauffage simples. Frais additionnels pour serpentins de climatiseur et portes d'accès, s'il y a lieu. Services résidentiels seulement. Les offres expirent le 26 juillet 1997.

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS



Le conseiller lévisien, André Hamel, en compagnie du chef de police de Lévis, Gilles Drolet.

CORPS POLICIERS DE LA RIVE-SUD

## Moins de flics, plus de fric

PIERRE PELCHAT  
Le Soleil

LÉVIS — Pendant que plusieurs maires soutiennent dur comme fer qu'ils ne peuvent faire de nouvelles compressions dans les dépenses de leur ville, une étude réalisée par la Ville de Lévis et son service de police révèle qu'un regroupement des trois corps de police de la Rive-Sud, soit ceux de Lévis, Chaudière-Etchemin et Chaudière-Ouest, permettrait des économies de 1,4 million \$ par année.

« Et ce n'est qu'un estimé conservateur à partir des chiffres que nous avons pu obtenir. Nous pensons que les économies seront bien plus élevées », a affirmé, au cours d'une entrevue, le conseiller chargé du dossier de la sécurité publique à Lévis, M. André Hamel. Près de la moitié des économies proviendraient d'une réduction de l'effectif policier temporaire, tout en assurant un bon service. Ainsi, une meilleure utilisation du personnel permettrait d'épargner, annuellement, 500 000 \$. À cela s'ajoutent des économies de 104 800 \$ en embauchant 20 policiers temporaires au lieu de 39.

Un service unifié permettrait aussi de diminuer la flotte d'auto-patrouilles de 30 à 20 du côté des véhicules identifiés et de 20 à 17, en ce qui concerne les voitures banalisées. Au total, le gain serait de 141 000 \$.

En outre, la marge de manoeuvre qui serait dégagée avec les nouvelles équipes de travail éliminerait une partie du remplacement en temps supplémentaire: économie de 200 000 \$.

Voici d'autres dépenses qui pourraient être sau-

vées: trois alcootests au lieu de cinq (2400 \$), documents juridiques (8000 \$), entretien de l'équipement informatique (40 000 \$), centralisation du système téléphonique et cellulaires (12 000 \$).

On prévoit également qu'il y aura moins de temps supplémentaire à payer avec la rationalisation des dépenses concernant les relations avec la cour (65 000 \$), la détention (35 000 \$), la supervision (150 000 \$), la cour municipale (25 000 \$) et les télécommunications (180 000 \$).

Selon les hypothèses avancées par Lévis, il n'y aurait qu'un seul quartier général, au lieu de trois, et des points de service. On estime que les économies sur les immobilisations seront alors de 175 000 \$ annuellement.

D'autre part, le relevé réalisé par Lévis montre qu'un regroupement des trois corps de police permettrait à Chaudière-Etchemin (Charny, Saint-Romuald, Saint-Jean-Chrysostome et Breakeyville) et Chaudière-Ouest (Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur et Saint-Étienne) de ne pas dépenser 600 000 \$ dans l'achat d'un nouveau système informatique comme vient de le faire le service de sécurité publique de Lévis.

Au lieu de cela, on propose d'augmenter la capacité de stockage d'information du nouvel équipement lévisien, au coût de 100 000 \$, pour desservir les deux autres corps de police. De plus, on calcule qu'il y aura un gain de 45 000 \$ en aménageant qu'une salle d'interrogatoire avec vidéo. Le partage des équipements pour l'informatisation des photos éviterait une dépense de 45 000 \$.

AUTRE TEXTE

□ Dossier en page A 20

Des économies annuelles possibles de 1,4 M \$

## Deux morts et sept blessés



Deux personnes ont perdu la vie et sept autres ont été blessées, hier à Gaspé, lors d'une collision frontale impliquant une ambulance de Gaspé et une Chevrolet Lumina est survenue vers 10h15 hier sur la route 198 Est entre Gaspé et Percé. Pour une raison encore inconnue, le conducteur de la Chevrolet Lumina a perdu le contrôle et est allé frapper de plein-fouet le véhicule ambulancier sur l'autre voie. L'impact très violent a causé la mort des deux personnes qui avaient pris place à l'avant de la Lumina. À l'arrière du véhicule, deux enfants et une jeune femme ont été grièvement blessés. Dans l'ambulance, les ambulanciers, une patiente et son conjoint, s'en sont tirés avec des blessures moyennes et mineures. B.B.

## Remise en liberté contestée

### La Couronne veut ramener en prison le chef des Hell's

GILLES CARIGNAN  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Hell's Marc « Tom » Pelletier et son bras droit Jean René Poirier pourraient devoir retourner derrière les verrous.

Dans un geste inattendu, la Couronne demande à la cour supérieure de renverser la décision du juge Pierre Rousseau et d'ordonner la détention des suspects dans l'attente de leur prochain passage devant le tribunal.

Marc « Tom » Pelletier, identifié comme le président du chapitre de Québec des Hell's Angels, et Jean René Poirier, sympathisant du groupe de motards, avaient obtenu le 11 juillet leur remise en liberté sous cautionnement.

Les suspects s'étaient alors engagés à respecter une quinzaine de conditions ayant pour objet de restreindre leurs déplacements et d'éliminer tout contact avec des membres ou proches des Hell's.

La Couronne juge le tout insuffisant. Dans sa requête, elle considère notamment que l'association de Pelletier et Poirier à un groupe criminalisée s'avère un motif sérieux pour les garder derrière les barreaux. Selon les termes de la requête, le juge a commis une « erreur manifestement déraisonnable » en minimisant l'importance de ces faits déposés en preuve.

Dans sa décision, le juge Rousseau avait souligné qu'en vertu de la loi, le simple fait d'appartenir à un groupe comme les Hell's Angels ne constituait pas en soi un élément recevable pour exiger la détention. Il avait de plus souligné l'absence de dossier judiciaire de Poirier et avait te-

nu compte du fait que ce dernier s'était rendu de son gré à la police.

Les antécédents judiciaires de Pelletier sont toutefois soulevés par la Couronne dans sa requête en cour supérieure. Le chef des Hell's a été condamné pour la dernière fois en 1984 dans une affaire de trafic de stupéfiants.

Autre élément soulevé par la requête, l'emploi par le juge du terme « tenu » pour qualifier la preuve déposée contre les deux hommes.

« RIEN DE NOUVEAU »

Le procureur des deux prévenus, Me Michel Croteau, s'est déclaré « surpris » en prenant connaissance de la requête. Il précise cependant qu'il ne s'agit pas d'une procédure exceptionnelle au stade de la remise en liberté.

« Les choses qu'ils allèguent sont des éléments que le juge de première instance a pris en considération. Il n'y a rien de nouveau, le juge a été clair dans sa décision, a commenté Me Croteau. Il les a libérés, mais leur a mis des chaînes aux pieds » en leur imposant toute une série de conditions.

La requête de la poursuite pourrait être entendue dès mercredi au palais de justice. Lors de l'audition, la Couronne souhaite rappeler à la barre ses témoins René Descôteaux, gendarme à de la GRC, et Guy Ouellet, sergent à la Sûreté du Québec. Les deux policiers avaient témoigné lors de l'enquête sous cautionnement.

Arrêté le 2 juillet à Saint-Nicolas, Marc « Tom » Pelletier est confronté à deux accusations de complot dans le but de trafic de stupéfiants. Quinze chefs d'accusation de complot, trafic ou possession de biens pèsent sur son associé Jean René Poirier.

« Le juge les a libérés, mais leur a mis des chaînes aux pieds », dit leur avocat

## « Frog » Forgues tombe dans les filets de GRICO

### L'escouade perquisitionne aussi un bar de Sainte-Foy associé aux Hell's

QUÉBEC — Les agents de l'escouade GRICO ont pris un autre membre des Hell's Angels dans leur filet, jeudi soir, tout juste devant le local du groupe de motards à Saint-Nicolas.

Un bar associé aux Hell's a aussi été perquisitionné dans la soirée. GRICO effectuait une vérification d'usage autour du repaire de la rue Du Pont au moment de l'arrestation.

Simon « Frog » Forgues, membre en règle du chapitre de Québec depuis l'automne 1994, a été intercepté vers 19h30 alors qu'il circulait dans un véhicule loué. Il venait de quitter le local du groupe de motards.

Les policiers ont découvert dans la voiture, caché dans le système de ventilation, un pistolet Tokarev de calibre 7,62 mm. L'arme était chargée.

UN KILO DE LACTOSE

Les policiers ont également trouvé dans le véhicule un kilo de lactose. Cette substance est fréquemment utilisée pour « couper » de la cocaïne.

Simon Forgues a comparu hier après-midi au palais de justice. Il a plaidé non coupable à deux chefs d'accusation, le premier de possession d'une arme à autorisation restreinte pour laquelle il ne possédait pas de certificat d'enregistrement, le second pour possession d'une arme à feu dont le numéro de série a été altéré.

La Couronne s'est objectée à sa remise en liberté. Il reviendra en cour mardi pour son enquête sous cautionnement. Forgues, 32 ans, a déjà été condamné en 1992 pour possession d'une arme à autorisation restreinte.

HARLEY BLUES BAR

Un établissement que la police associe aux Hell's Angels était aussi dans la mire de GRICO, jeudi. Peu après 23h, des agents munis d'un mandat de perquisition se sont pointés au Harley Blues Bar, sur la rue Daniel, à Sainte-Foy.



Simon « Frog » Forgues a été arrêté en possession d'une arme chargée et d'un kilo de lactose, qui sert habituellement à la coupe de cocaïne.

De petites quantités de drogue ont été saisies et huit personnes ont été arrêtées, dont une employée de l'établissement ainsi qu'un homme de 28 ans recherché depuis un mois pour trafic de stupéfiants.

La plupart des individus appréhendés ont été relâchés et seront convoqués en cour par voie de sommation. Les accusations iront de possession simple ou possession dans le but de trafic à entrave au travail des policiers. G.C.

De petites quantités de drogue ont été saisies

MAXI fun

V6 de 3,4 litres développant 180 chevaux  
Climatisation  
7 passagers

Le grand ménage Chevrolet 97

MINI prix

229 \$\* /mois  
Location 24 mois



La Venture de Chevrolet  
LA MAXI MINI VAN

FOURNIER  
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE

Aut. de la Capitale sortie Pierre-Bertrand

687-5170

Location 24 mois, taux 8%, mise de fonds 3158\$, taxes et transport en sus, dépôt de sécurité 300\$.

QUÉBEC



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Un jardin pour tous

Le Groupe d'animation de l'Îlot Fleury invite la population à venir faire le tour de ses jardins, situés dans le quartier Saint-Roch. Les visiteurs peuvent non seulement visiter, mais aussi pique-niquer ou jouer à la pétanque parmi les fleurs et les sculptures. Les gens sont également invités à aller planter et entretenir les aménagements floraux. Sur la photo, Hugo Chouinard, bénévole à l'Îlot Fleury, y plante des fleurs récupérées des Floralies. M.P.

SAINTE-FOY

Rapport du coroner sur le funiculaire

Le coroner Yvan Turmel déposera lundi son rapport portant sur la tragédie survenue dans le funiculaire du Vieux-Québec, dont le câble s'était sectionné, faisant deux victimes le 12 octobre dernier. Les victimes étaient une Américaine, Helen Chrystine Toombs, et un homme de Granby, Maurice Therrien. D'autres passagers du funiculaire avaient été blessés. Le coroner Turmel formulera des recommandations à la Régie du bâtiment et à la compagnie Otis Canada, propriétaire du funiculaire.

QUÉBEC

Abus sexuel

Autre triste affaire de présumés abus sexuels sur des enfants. Cette fois, c'est un père de famille de Lévis, qui est accusé d'avoir abusé de son fils aujourd'hui âgé de six ans et de sa fille qui aura quatre ans à la fin de l'année. L'homme de 44 ans a comparu briève-

ment, hier après-midi, au palais de justice de Québec pour répondre de ses actes. Il restera derrière les barreaux au moins jusqu'à mardi. Il reviendra alors devant un juge pour subir son enquête sur remise en liberté. Selon les actes d'accusation, le père de famille aurait commencé à abuser de son fils en janvier 1995, alors qu'il n'avait que quatre ans. Dans le cas de la fillette, elle n'avait pas encore trois ans lorsque son père aurait commencé à la toucher, au début de l'an dernier. Les accusations font notamment état d'inceste, de relations anales et de relations orales.

devant le tribunal. Le procureur du cabinet, Me Roger Bellemare, a surtout cherché à savoir si des événements nouveaux impliquant l'établissement de sa cliente lui avaient été rapportés depuis la fin avril. Le spécialiste des gangs criminalisés n'avait rien de plus à signaler que les faits déjà présentés. Hors du tribunal, Me Bellemare a expliqué vouloir démontrer que le Lady Mary-Ann est un établissement où tout n'est pas aussi noir qu'on le prétend. L'audience reprend la semaine prochaine. G.C.

SEPT-ÎLES

Une autre noyade

Le bilan des noyades dans l'Est du Québec s'est encore alourdi, jeudi après-midi. La victime, un jeune homme de 23 ans, se baignait vers avec son frère et quelques amis sur la pointe de Moisie, en aval de la rivière du même nom, près de Sept-Îles, au moment du drame. Yves Hervieux, de Malloténam, se serait noyé après avoir effectué un plongeon dans le cours d'eau, vers 16h. Son corps a été repêché par un témoin. La police enquête sur ce décès de nature probablement accidentelle. G.C.

QUÉBEC

Courte apparition

Le très attendu contre-interrogatoire de l'agent Guy Ouellet, de la Sûreté du Québec, a tourné court, hier matin, à l'audience de la Régie des alcools, des courses et des jeux sur le maintien ou la révocation du permis d'exploitation du cabaret Lady Mary-Ann. Le témoin expert, qui avait comparu une première fois dans cette cause le 28 avril, n'est demeuré que quelques minutes

Deux personnes séquestrées et volées

MARC LAROUCHE  
Collaboration spéciale

LAC-DES-AIGLES — Un homme de 56 ans et une dame de 59 ans de Lac-des-Aigles, dans le Témiscouata, ont vécu une expérience dont ils se seraient bien passés, quand, jeudi en soirée, des malfaiteurs ont pénétré dans leur demeure pour ensuite les séquestrer et les voler.

Le méfait est survenu vers 21h30, alors que deux individus se sont présentés à la résidence du couple sous prétexte de téléphoner. « Les occupants ne se sont pas méfiés et les individus ont pointé un pistolet en leur direction en exigeant leur argent », dit le caporal Mercier de la SQ.

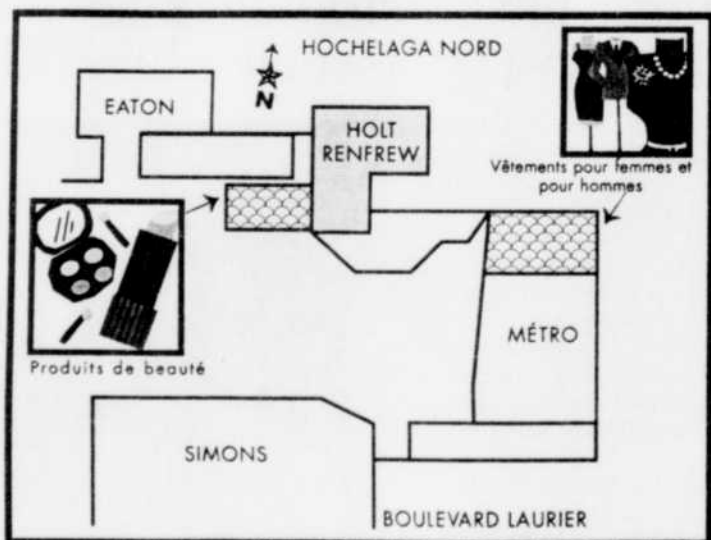
Devant le refus des occupants, les suspects les ont attachés pour ensuite fouiller la maison. Ils ont fait main basse sur une collection de mon-

naie ainsi qu'une somme d'argent qui se trouvait dans le sac à main de la dame, le tout évalué à 5000\$. Avant de s'enfuir en subtilisant la voiture du couple, l'un des individus a détaché la dame. Outre la force physique utilisée pour attacher le couple, les voleurs n'ont pas utilisé la violence.

L'opération 100 a été déclenchée, mais en vain. Les deux suspects sont de race blanche. L'un d'eux mesure 5 pieds 6 pouces, et pèse 150 livres. Il a les cheveux bruns et porte la moustache. Au moment du crime, il portait une chemise pâle de couleur brune à rayures foncées et un jeans bleu. L'autre mesure 5 pieds 9 pouces et pèse 180 livres. Il a les cheveux foncés et courts, et il était vêtu de foncé. Ils ne portaient pas de masque ce qui porte les agents à penser qu'il s'agit d'ama-teurs. Tout renseignement peut être communiqué au 418-899-6757 ou au 418-723-1122.

PLUS QUE  
HUIT JOURS !  
REDUCTIONS  
DE 70 % !

LES CRÉATIONS  
DES GRANDS NOMS  
DE LA MODE  
À PETITS PRIX...  
POUR UN  
TEMPS LIMITÉ.  
PROFITEZ DU SOLDE  
DE HOLT RENFREW !



VOUS TROUVEREZ LES CHAUSSURES BROWNS À L'ARRIÈRE DU MAGASIN.

PLUS VASTE,  
PLUS CHIC...  
DÈS LE 6 AOÛT 1997.

HOLT RENFREW

Place Sainte-Foy (418) 656-6783



Des  
salons  
sensationnels



GRAND CHOIX DE  
• Meubles  
• Tables  
• Fauteuils  
• Accessoires

marilyn canapé  
Bras et dossier inclinables  
798\$

Plan de  
financement  
disponible  
Voir détails en  
magasin

dixversions  
meubles et accessoires

1100, rue Bouvier  
(voisin du Club Jouet)  
Québec (418) 624-0033

TimeOut



par Cadbury

C'est dans ces moments-là  
qu'il vous faut une  
TimeOut.  
la NOUVELLE tablette-gaufrette  
avec une vague chocolatée.

www.cadbury.chocolate.ca/timeout



# Une grenouille sur une borne-fontaine

Quand je suis entrée chez elle, la veille de la Saint-Jean, Rita Claveau (ou si vous préférez, Rita Lalancette, c'est son nom « de fille »), était assise à sa place coutumière, dans un fauteuil d'osier de la véranda. Elle ne m'a pas reconnue tout de suite. Il est passé tant de curieux à Grande-Baie depuis un an. Mais elle a fini par me replacer.

L'an dernier, à pareille date, à cause d'un typhon en forme de virgule accroché dans le ciel du Saguenay, à cause de l'inconscience coupable des gestionnaires du barrage, le réservoir du lac Ha! Ha! se vidait, la rivière devenue folle dévorait les berges sur des kilomètres et charriait avec une puissance démentielle, juste sous les fenêtres de Rita, des maisons, des animaux, des chalets, des ponts, une salle de quilles, une caisse populaire, un foyer de personnes âgées. La rivière déchaînée a tout englouti jusqu'à sa porte, chassé ses voisins, surtout deux amies qu'elle n'a plus revues. La septuagénaire encore solide s'est sentie abandonnée sur son coin de rues, seule, comme à la proue d'un navire.

Quand je suis entrée, elle jonglait encore devant sa fenêtre, observant dans le paysage dévasté, les allées et venues de la machinerie lourde qui, depuis ce temps, laboure sans fin la Grande-Baie.

J'avais emprunté, pour me rendre chez elle, la route du parc, depuis Baie-Saint Paul. J'avais frissonné devant le grand lac Ha! Ha! toujours vide et le cratère immense près de la nouvelle digue. En roulant sur le chemin cahoteux du rang

Saint-Jean qui longe le lit démesurément élargi de la rivière des Ha! Ha!, j'ai pensé à tous ceux dont j'ai conservé le nom dans mon calepin: Marlène Tremblay dont la maison intacte donnait sur un gouffre, mais qui ne voulait pas la voir démolir. Francine Tremblay, qui se demandait comment la sienne dressée sur un bouton grugé par sa base, tiendrait le coup. J'ai reconnu la galerie où une vieille dame délirait, l'été dernier, comme si elle avait perdu la raison en même temps que des grands pans de son paysage.

Jusqu'à La Baie, j'ai cherché les fantômes des demeures disparues. Il y en a tant qui ont été démolies, qu'on ne se reconnaît plus. Le décor a pris une couleur de poussière et de grands travaux. Puis, j'ai revu, de loin, la trouée de la montagne où deux enfants ont été ensevelis. J'ai tricoté à travers les camions et les bulldozers, franchi le nouveau pont, emprunté les rues recouvertes de garnottes et bordées de lampadaires tout neufs dans ce quartier redessiné.

Quand je suis entrée chez elle, madame Claveau jonglait encore devant sa fenêtre, comme elle le fait depuis un an.

— J'avais envie de prendre de vos nouvelles, ai-je dit. Comment ça va?

— Pas fort... Son fils Kelly, propriétaire du dépanneur voisin, m'avait prévenue qu'elle était sortie récemment de l'hôpital, le moral dans les talons.



Ghislaine Rheault  
Ghrheault@lesoleil.com

Cet hiver, je pensais que la neige allait tout cacher, a-t-elle dit, en montrant la baie dévastée. Mais je voyais à travers. Au printemps, un homme est venu m'annoncer qu'il allait mettre une borne-fontaine là, sur le coin de mon parterre. Là, je me suis choquée et je lui ai dit: « Quand j'va me décider à faire mon parterre, c'est sûrement pas toi que je vais prendre pour déco-

rer. » Faut dire que la décoration de parterre, c'est son rayon. L'an dernier, elle m'avait montré ses trésors de pierre qui avaient échappé à la destruction de son terrain à moitié dévoré par les eaux: un mexicain, des animaux aux pattes encore engluées dans la glaise, des lions sur la façade, et d'autres splendeurs, dont le fameux petit nègre qui s'était retrouvé avec une cape de fourrure sur le dos.

— Je lui ai dit, pas question, a-t-elle poursuivi. Mais je tremblais comme une feuille, tellement j'étais choquée. Alors le patron du gars est arrivé. Il a dit: « Ne vous inquiétez pas. On mettra pas de borne-fontaine sur le terrain de madame Claveau ». Mais trois jours après, je me suis évaporée. J'ai fait une crise de coeur »

Maintenant, au coin du terrain, ce n'est pas une borne-fontaine qu'on aperçoit, mais une statue à grande cape rouge, imposante dans un habitacle de verre qui se découpe sur le paysage dévasté. La statue regarde en direction de la ri-

vière, d'où sont venus tous les malheurs. Son fils Kelly, vient tout juste de l'ériger pour remercier le ciel. Car la maison et son commerce ont été épargnés. « Il avait fait une promesse. Il l'a tenue. Il l'a achetée à Québec. Elle vient juste d'être peinte. »

Puis, elle a retrouvé un pâle sourire en parlant des autres projets fous de Kelly, son fils reconnu dans le coin pour sa générosité et son esprit d'entreprise. L'automne dernier, il a racheté le fameux escalier de la maison de deux étages engloutie dans la baie. L'escalier était resté debout, pendant que la maison partait avec le courant et s'échouait très loin dans la baie. Il veut y installer un chat gris, en souvenir de Gaspard, alias Ti-Mé, le chat de la locataire Céline Grenon. Pendant des jours, le chat a rodé, grimpé l'escalier. Mais la nuit tombée, il allait dans la maison échouée dans la baie, se blottir dans le lit de Céline.

La légende du chat de Céline a presque fait le tour du Québec. Au point qu'on commence à la raconter tout de travers. Céline a été choquée de lire l'autre jour dans le *Journal de Québec*, que le chat n'était plus son chat, mais qu'il appartenait au propriétaire de la maison disparue.

« Je ne sais pas où Kelly va installer l'escalier, dit sa mère. Mais il paraît que le Musée du Fjord aimerait l'acheter. »

Mais après « la fête à la grenouille » de deux jours qui commence aujourd'hui à La Baie, pour commémorer le déluge, Kelly devrait peut-être ajouter une grenouille juchée sur une borne-fontaine à côté de l'escalier au chat. Je suis sûre qu'il réussirait à faire rire sa mère aux éclats, elle qui a encore le coeur lourd.

## Rencontre historique pour les Demers

MÉLANIE PAGEAU  
*Le Soleil*

SAINT-ROMUALD — En ces temps où les familles s'éclatent, les Demers, eux, se retrouvent à l'occasion de leur premier grand rassemblement. Des descendants du Canada et des États-Unis se regroupent aujourd'hui et demain au Juvénat Notre-Dame à Saint-Romuald.

« Sur les terres de l'ancêtre Jean Dumay, les familles Demers vont vivre des retrouvailles », souligne Jacques-

line Abgral, présidente de l'association des familles Demers.

Les festivités ouvriront officiellement avec le lancement du premier répertoire sur le patronyme Demers. Il s'agit d'un recueil d'informations généalogiques sur les quatre premières générations descendant de l'ancêtre Jean Dumay père, venu de Dieppe, en France en 1643 avec ses trois fils: André, Étienne et Jean.

Par la suite, des conférenciers comme l'historien Jacques Lemieux

prendront part au rassemblement. Des Demers notables, comme le cinéaste Roch Demers et des aînés, seront honorés lors du banquet de ce soir.

Les gens présents pourront également visiter les kiosques de 23 exposants.

Enfin, une messe solennelle sera concélébrée demain par des Demers. Elle sera suivie du dévoilement d'une plaque commémorative rendant hommage aux trois premiers ancêtres.

Des Demers notables seront honorés ce soir

**CORRECTION VISUELLE**

**LASER VISION**  
DE LA CITÉ

VOUS ÊTES MYOPE, HYPERMÉTROPE, ASTIGMATE OU PRESBYTE?

Assistez à UNE RENCONTRE D'INFORMATION GRATUITE, sur les techniques par LASER EXCIMER (Classique et Lasik) et CHIRURGIE DE LA VISION, dispensées par un réseau de chirurgiens-ophtalmologistes réputés.

<p>Québec et environs</p> <p>Dr Richard Bazin Dr Dan Bergeron Dr Jean-René Clément Dr Paule Dubé Dr Pauline Gagnon Dr Alain Gourdeau Dr Nathalie Labrecque Dr Guy Lachance Dr Gilles Lalonde Dr Jean-Louis Lavallée Dr Yvon Tardif Dr Pierre Turcotte</p>	<p>Lévis, Charny</p> <p>Dr Jacques Samson</p> <p>Charlevoix</p> <p>Dr François Blanchette</p> <p>Theford Mines</p> <p>Dr Stéphane Dupont</p> <p>Shawinigan</p> <p>Dr Guy Gélinas</p> <p>Campbellton (N.-B.)</p> <p>Dr Paul Cortin</p> <p>Edmundston (N.-B.)</p> <p>Dr François Guinard</p>
---	--

650-1270  
1-888-248-2600  
Place de la Cité  
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy

**ACCENT '97**  
Gracieuse, audacieuse,  
fougueuse.

**10,995\$**

Heureusement il y a M. Lessard.

Plan de location avantageux  
INFORMEZ-VOUS!

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE  
RENTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI  
Par Hyundai, 411 St-Alexandre  
9800 St-Casimir

**HYUNDAI**  
On évolue à votre avantage

UNE ÈRE NOUVELLE

**ESSARD**

659, boul. St-Joseph  
(prolongement de la 80e rue)  
Québec 623-5471

**VENTE FERMETURE**

**60%**  
à  
**90%**  
de rabais

Seulement aux  
Galeries de la Capitale

**MIL**

**18 ans et**

**+**

« Donnez du sang »  
Info-Collecte  
(418) 650-7230 1 800 761-6610

**ARBRES**

seulement  
du 19 au 25 juillet

**45%**  
de rabais

**CLUB PARADIS**  
CLUB • JARDIN • ESCOMPTE

1100, boul. Saint-Joseph,  
Charlesbourg ouest

## Un jugement applicable à toutes les religions

MÉLANIE PAGEAU  
Le Soleil

QUÉBEC — Le jugement donnant raison à l'Office de la protection du consommateur (OPC) contre l'Église de scientologie concerne également les autres religions, croit Me Jean-Louis Renault, avocat à l'OPC.

« Dans la première partie de son jugement, le juge (André Trotier) énonce des principes généraux pouvant s'appliquer à toutes les religions », explique Me Renault.

Le conseiller juridique estime donc que les consommateurs seront dorénavant protégés contre toutes les activités commerciales des religions par l'entremise de la loi sur la protection du consommateur.

Me Renault remarque également que le nombre de plaintes à ce sujet a diminué depuis le jugement en première instance en 1995. L'OPC est donc très satisfait de cette deuxième décision.

De l'autre côté, l'Église de scientologie trouve ce jugement « dangereux sur le plan de la liberté de religion ».

« Du revers de la main, il rejette les témoignages de quatre experts en religion », s'insurge Jean Larivière.

Ces experts avaient affirmé que l'usage de contrats réglementaires énonçant les droits des consommateurs n'était pas compatible avec la religion. « Comment une institution religieuse peut-elle se qualifier de commerçant? », demande M. Larivière.

« Nous allons probablement en appeler », avance le porte-parole. Il fera

une recommandation en ce sens au conseil d'administration de l'église, qui dispose de 30 jours à cet effet.

Si l'église reçoit l'autorisation de la cour d'appel de contester le jugement, « nous n'utiliserons pas lesdits formulaires », affirme M. Larivière. Cependant, si l'institution décide de ne pas en appeler, elle n'aura pas le choix de se conformer à la loi.

## Un prospect des Rock Machine en attente de sentence

GUY BENJAMIN  
Le Soleil

QUÉBEC — Éric Pelletier, reconnu comme le grand manitou du réseau de stupéfiants des Rock Machine dans le quartier Saint-Roch, devrait connaître son sort le 2 septembre. Les représentations sur sentence s'étaient dans son cas depuis le 19 juin.

C'est en effet à cette date que le juge André Plante a reconnu coupable le jeune homme de 28 ans des accusations de complot, de trafics, de possession d'une arme à autorisation restreinte et de possession de la somme de 15 119 \$ provenant du trafic. La poursuite des représentations sur sentence a été remise au 2 septembre pour permettre au sergent-détective Pierre Couture, de la Sécurité municipale de Québec, de préparer les réponses aux nombreuses questions que lui a posées, l'avocat de Pelletier, Me Jean Petit.

Le policier, spécialiste en stupéfiants et en renseignements criminels, a présenté un tableau illustrant les présumées relations de Pelletier avec des membres des groupes de motards criminalisés, ou des sympathisants de ces groupes. Selon le témoignage du sergent-détective, Pelletier avait des liens avec sept membres des Rock, trois prospects, et trois membres des Devil Disciple, un groupe affilié au Rock. À cela s'ajoutent six autres sympathisants.

Me Petit veut savoir avec précision les événements, les incidents et les arrestations qui permettent aux policiers de faire le lien entre son client et ses présumées relations.

La Couronne tente de démontrer qu'Éric Pelletier était un élément important dans le réseau de drogues des

Rock dans Saint-Roch. Le sergent-détective Couture a affirmé que Pelletier, qui n'est pas un membre en règle des Rock Machine, mais un prospect, a tenu tête à l'organisation rivale, les Hell's Angels. Il a tenu le fort pour les Rock. Sans lui, ce groupe aurait perdu sa place dans Saint-Roch, a-t-il affirmé.

Toujours selon le témoignage du policier, Saint-Roch est un centre névralgique pour les vendeurs de drogues.

# DU 30 JUIN AU 1<sup>ER</sup> AOÛT

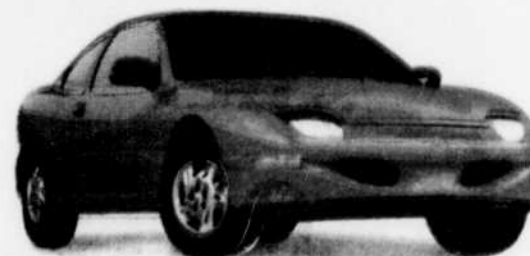
# ÇA VA CHAUFFER

249 \$  
/MOIS\*\*  
LOCATION 36 MOIS



SUNFIRE 4 PORTES

249 \$  
/MOIS\*\*  
LOCATION 36 MOIS



SUNFIRE GTX

239 \$  
/MOIS\*\*  
LOCATION 36 MOIS



PICK-UP SIERRA  
SL SPÉCIAL

339 \$  
/MOIS\*\*  
LOCATION 36 MOIS



TRANSPORT

189 \$  
/MOIS\*\*  
LOCATION 36 MOIS



FIREFLY 3 PORTES

339 \$  
/MOIS\*\*  
LOCATION 36 MOIS



JIMMY SLS  
4 PORTES, 4 X 4

LES CONCESSIONNAIRES  
PONTIAC BUICK GMC  
VOUS OFFRENT LES PRIX  
LES PLUS TORRIDES DE L'ÉTÉ.

# 0\$ COMPTANT

SUR LA PLUPART DE NOS VÉHICULES.

NOTRE VEDETTE ESTIVALE

3,9%\*\*\*



GRAND AM SE  
4 PORTES

319 \$  
/MOIS\*\*

LOCATION 36 MOIS  
OU 19 997 \$\*



SAFARI  
PASSAGER



ASSISTANCE TOTAL L'ASSOCIATION MARKETING DES CONCESSIONNAIRES PONTIAC BUICK GMC DU QUÉBEC

OFFRE DE FINANCEMENT À TERME LIMITÉE, RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS, S'APPLIQUANT AUX VÉHICULES DE BASSE MARGE PRÉSENTÉS EN STOCK. PHOTOS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. \*\*PRIX DE LOCATION INCLUSEMENT. TRANSPORT, SAUF SI IL S'AGIT D'UN VÉHICULE À TRACTION QUATRE MOTEURS. \*\*\*TAUX D'INTÉRÊT DE 3,9% ANNUEL. LA DURÉE DE LA LOCATION EST DE 36 MOIS. LE PRÉMIER PRIX DE LOCATION EST DE 300 \$ À 400 \$ DÉPENDANT DE LA LOCATION. PRÉPARATION INCLUSE. TRANSPORT PAR AVION ENTRE 300 \$ ET 400 \$ DÉPENDANT DE LA LOCALISATION. TITRE PERSONNEL SEULEMENT. FRAIS DE 4 \$ DU KM APRÈS 60 000 KM. PAVEMENT INITIAL DE 3 000 \$ EXIGÉ POUR LE BUDGET "MAXIMUM".

FINANCEMENT DE 30 \$ APPLICABLE SUR DES PRIX DE 48 MOIS. SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. L'ASSURANCE ROUTIÈRE ET LA GARANTIE GM TOTAL\*\* SONT OFFERTES SUR TOUS LES VÉHICULES NEUF GM 1997 POUR UNE DURÉE DE 3 ANS OU 60 000 KM SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. \*RABAI AUX DIPLÔMÉS D'AU MOINS UN ACCORD SELON LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ. LE MANUFACTURIER, VOUS VOTRE CONCESSIONNAIRE PARTICIPANT POUR TOUTES LES DÉTAILS.

## EN BREF

MURDOCHVILLE  
Marche reportée

Les dirigeants du Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (Local 6086) ont reporté au 6 septembre la marche

commémorative prévue à Murdochville. Selon le président de l'unité locale, Jean-D'Arc Beaudin, « la marche a été reportée pour faciliter la présence de nombreux acteurs et pour assurer une plus grande participation des travailleurs. » La période d'arrêt de

production à Mines Gaspé aurait eu un impact négatif sur cet événement, croient les organisateurs. Les Métallos souhaitent commémorer la grande marche du 19 août 1957 à laquelle participaient les Louis Laberge, Michel Chartrand et Pierre Elliott Trudeau. H.M.

*Chaudière-Appalaches*

**UNE JOURNÉE À SAVEUR IRLANDAISE**

**CROISIÈRE À GROSSE-ÎLE**



Lieu historique national



Grosse-Île fait partie de l'Archipel de l'Isle-aux-Grues. Cette île entourée de mystère et interdite d'accès est maintenant ouverte au grand public. Vous recueillerez de la bouche-même des guides le récit fascinant des événements relatant un épisode tragique de notre histoire : le sort du peuple irlandais victime de la Grande Famine.

**LACHANCE III**  
L'EXCURSION COMPREND :

- La croisière sur le Lachance III
- La visite guidée en deux phases : Randonnée pédestre et train balladeur

• Tarifs visite régulière (taxes en sus)

Adultes	32 \$
7-15 ans	16 \$
6 ans et moins	Gratuit

À seulement 30 minutes des ponts de Québec

NOUVEAU SERVICE  
**LACHANCE II**  
Traverses ou excursions  
Tous les jours

Association touristique Chaudière-Appalaches  
Information : 1-888-831-4411

Tourisme Québec

**Lévis Subaru**  
4980, boul. de la Rive-Sud  
Lévis  
833-1960

**Option Subaru**  
2505, Henri-Bourassa  
Québec  
648-9518

**Vachon Subaru**  
1093, boul. Vachon Nord  
Sainte-Marie de Beauce  
387-7510

**Acadia Subaru**  
Boul. de la Capitale  
(Sortie Pierre-Bertrand Québec)  
681-6000

# GROSSE PRISE à petit prix!

À ces prix-là, c'est presque une histoire de pêche. Venez vite faire un tour mais ne le dites pas à personne, on va vider la cour...

**349 \$\***  
par mois  
Transport et préparation  
**INCLUS**



## OUTBACK 1997

Transmission automatique • Roues de type «mag» • Traction intégrale • Régulateur de vitesse  
Freins ABS à 4 circuits • Banquette arrière rabattable, divisée 60/40 • Climatisateur  
Lève-glace et verrouillage à commande électrique • Coussins gonflables • Chaîne stéréo AM/FM,  
lecteur de cassette, 4 haut-parleurs • Porte-bagages • Sièges et miroirs chauffants  
Phares antibrouillard • Appuie-tête arrière

**SUBARU**  
L'atTraction intégrale™

\* Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock. Photo à titre indicatif. Paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 2 495 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable exigés. Préparation et transport inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8¢ du km après 20 000 km. Certaines restrictions et conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



Les derniers préparatifs vont bon train autour du socle qui accueillera dès lundi la statue du général de Gaulle, place Montcalm.

### STATUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

# Une inauguration qu'on veut sans bavures

MONIQUE GIGUÈRE  
Le Soleil

■ QUÉBEC—Malgré le tollé que suscite le boulochage de la statue du général de Gaulle lundi, place Montcalm, près du Loews Concorde, tant l'administration L'Allier que le Progrès civique, opposé depuis le début au projet, croient que la raison va prévaloir et que la cérémonie de dévoilement de mercredi, en présence d'une brochette de personnalités françaises et québécoises, va se dérouler sans bavures.

« On n'est à l'abri de rien, mais il n'y a pas de raison pour que ça tourne à la violence. On veut une cérémonie sans anicroche et on va s'assurer d'arriver au 23 avec une statue en place », déclare le responsable de la coordination politique du dossier à la ville de Québec, le conseiller André Marier, qui confirme l'embauche d'une agence privée, le Groupe Admari, pour « surveiller le général » jusqu'au dévoilement du monument. « On jugera après de la suite à donner », ajoute-t-il.

L'« après », c'est pourtant ce qui inquiète le Progrès civique. « Je n'ai pas tant peur de la violence le jour de l'inauguration que du vandalisme après coup. Les gens vont se dévouler sur la statue », craint le conseiller du quartier Duberger-Les Saules, Gérald Poirier, qui estime que la ville a fait preuve d'un « manque flagrant de jugement » dans cette affaire qui a pris « une dimension disproportionnée » ces derniers jours.

« Le projet suscite beaucoup de mécontentement. Il est injustifiable dans le contexte économique actuel. Si ça prend une statue pour refaire les trottoirs et les rues de la ville, alors le secteur Des Rivières réclame un monument à Robin des bois ou à Guillaume Tell pour obtenir la réfection des rues Michelet et Paquet dans les quartiers Les Saules et Duberger », ironise le conseiller de l'opposition qui évalue à 600 000 \$, avec le réaménagement de l'avenue Laurier et l'installation de lampadaires, le coût global du projet Charles-de-Gaulle.

Chiffre farouchement contesté par l'administration du Rassemblement populaire qui l'établit plutôt à 150 000 \$, soit 50 000 \$ de moins que les 200 000 \$ de subventions reçus par la ville de Québec du ministère québécois des Relations internationales (50 000 \$) et de la Commission de la ca-

pitale nationale (150 000 \$) pour mener à bien le projet.

#### SACRÉ DE GAULLE !

« C'est faux de dire que le projet Charles-de-Gaulle coûte un demi-million. C'est grosso modo 150 000 \$ au total et la Ville de Québec n'a pas déboursé un cent », martèle André Chamorel, du service des communications de la ville de Québec, qui ajoute que c'est à tort qu'on associe au projet de Gaulle les coûts de réaménagement de l'avenue Laurier qui ont nécessité des déboursés de 267 865 \$.

Au passage, le porte-parole de la ville tient à préciser que Québec ne transgresse d'aucune façon le testament politique du général en lui érigeant un monument puisque ses dernières volontés comportent une exception pour Londres et Québec.

La surveillance de la statue confiée au Groupe Admari coûtera quant à elle 945 \$. Il s'agit d'un contrat de 45 heures au taux horaire de 21 \$. Un seul agent de sécurité sera affecté à la garde. « Si quelque incident devait se produire, la personne sur les lieux appellera immédiatement la police de son cellulaire », indique un représentant de la compagnie, M. McKinnon.

Parmi les personnalités qui seront présentes à la cérémonie de mercredi figurent les noms du président de la Fondation Charles-de-Gaulle, Pierre Messmer, du consul général de France au Québec, Dominique Boché, du ministre français Philippe Séguin, du vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry et, bien sûr, du maire de la ville hôte, Jean-Paul L'Allier.

« Sacré de Gaulle, il crée autant d'émotion aujourd'hui que quand il est venu il y a 30 ans ! », laisse tomber André Savard, du service des communications de la ville de Québec.

## Délai de huit mois à cause d'un bête conflit

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

LAC-AU-SAUMON — Les dirigeants de l'abattoir coopératif les Viandes de chez nous, dans la vallée de la Matapédia, visent maintenant un début de production en septembre.

L'installation des équipements de transformation sera bientôt complétée et le personnel pourrait débuter le rodage en août si le litige entre la coop et l'entrepreneur montréalais Syscomax est réglé.

Le différend entre les Viandes de chez nous et Syscomax, qui ne s'entendent pas sur l'étendue des travaux compris dans le contrat original, sera entendu le 11 août en cour supérieure à Rimouski. La saisie hypothécaire déposée sur le bâtiment neuf par Syscomax n'a pas empêché les dirigeants de

l'abattoir de terminer la construction avec des firmes locales. Le projet de 1,5 million \$ créera, avec huit mois de retard, 23 emplois à Lac-au-Saumon.

« L'équipement est présentement installé par des spécialistes en matière d'abattage », explique François Roussel, président de l'abattoir coopératif.

M. Roussel ne semble pas ulcéré par le litige l'opposant à Syscomax, datant de janvier et portant sur une somme de 160 000 \$. Le promoteur affirme qu'il s'agissait d'un projet « clé en main », mais le constructeur rétorque que de nouvelles exigences sont apparues en cours de contrat, nécessitant un ajustement de paiement.

« Nous sommes confiants de voir la cause se régler à notre avantage », note M. Roussel, sans plus de détails.

La production devrait être de 5000 têtes par année.

FAUSSE MONNAIE

# Sentence avec sursis pour une mère de famille

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Reconnue coupable d'avoir mis en circulation de la monnaie contrefaite, Line Barrette, une Québécoise de 34 ans, a pu bénéficier d'une sentence avec sursis, le juge estimant qu'elle n'a été qu'un « instrument » dans l'affaire.

En décembre, la mère de deux enfants dont elle a la garde avait en tout quelque 6000 \$ de faux billets de 20 \$ de mauvaise qualité. Elle et son ex-conjoint avaient été repérés dans un bar de la Grande Allée, où ils tentaient d'écouler la fausse monnaie. Se sentant coincée, Line Barrette avait été surprise en train de détruire et de jeter une liasse de faux billets dans un cabinet de toilette.

Par la suite, une perquisition effectuée chez l'accusée a permis de mettre la main sur une certaine quantité d'autres faux billets. Au total, donc, 300 faux billets de 20 \$ ont été saisis.

À son procès, Line Barrette a prétendu que son ex-conjoint lui avait refilé la liasse saisie au bar de la Grande Allée et qu'elle avait voulu s'en débarrasser lorsqu'elle a constaté qu'il s'agissait

de monnaie contrefaite. Quant aux billets saisis chez elle, l'accusée a affirmé tout ignorer de leur présence, soutenant qu'ils y avaient été cachés par son ex-conjoint et présumé complice.

Le juge André Plante ne l'a toutefois crue d'aucune façon. L'accusée, a-t-il rappelé, a été contredite par des employés du bar, et ses explications se sont révélées invraisemblables. Ses réponses, dans l'ensemble, ont convaincu le juge qu'elle ne disait pas la vérité.

Une fois le verdict de culpabilité rendu par le juge, la procureure de la Couronne, M<sup>me</sup> Nadine Dubois, a réclamé une peine d'emprisonnement en guise de sentence, soulignant la quantité de faux billets saisis et les pertes causées aux commerçants par la mise en circulation de monnaie contrefaite. L'accusée a déjà été condamnée pour fraude, vol, effraction et utilisation d'une carte de crédit obtenue illégalement. Elle avait toutefois obtenu son pardon pour ces infractions.

AUX ÉTUDES

De son côté, l'avocate de l'accusée, M<sup>me</sup> Suzy Guylaine Gagnon, réclamait la peine avec sursis, se disant d'avis que Line Barrette ne représente pas un danger pour la société. Elle est sur le point de compléter un baccalauréat universitaire et elle ne côtoie plus son ex-conjoint, a ajouté M<sup>me</sup> Gagnon.

Appelée à la barre, l'accusée a confirmé ces faits, indiquant de plus qu'elle a accumulé une dette de 25 000 \$ en prêts étudiants. Elle a récemment fait un stage auprès des agresseurs sexuels au... service de probation du palais de justice.

« Je veux rester avec mes enfants », a-t-elle dit en larmes au magistrat.

Le juge Plante a finalement abondé dans le même sens que M<sup>me</sup> Gagnon. Au cours des quatre mois de « prison » qu'elle purgera dans la collec-

tivité, l'accusée devra demeurer à la maison entre 21 h et 7 h.

Elle sera ensuite en probation durant un an. Au cours des six premiers mois, elle devra effectuer 50 heures de travaux communautaires, elle qui dit faire déjà du bénévolat à l'organisme Viol Secours.

**D<sup>re</sup> JULIE LAMONTAGNE:**  
dynamisme et professionnalisme au service de vos animaux de compagnie



L'Hôpital vétérinaire Lachapelle a désormais le privilège de vous offrir les bons soins de M<sup>me</sup> Julie Lamontagne, D.M.V.

D<sup>re</sup> Lamontagne est diplômée de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (Saint-Hyacinthe) depuis 1990. Au fil des ans — et notamment grâce à un internat de un an en milieu universitaire —, elle a acquis une excellente expérience clinique en médecine des petits animaux.

D<sup>re</sup> Robert Lachapelle et son équipe sont fiers de pouvoir compter sur son professionnalisme et surtout de mettre à votre service ses compétences, son dynamisme et son sens du travail bien fait.

Pour rendez-vous:  
653-2858

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE LACHAPELLE  
3301, chemin Saint-Louis  
Sainte-Foy (Québec)  
G1W 1S1

## Branchez-vous sur Internet!

**1 mois gratuit!**  
CD-ROM incluant:  
**10 logiciels**  
dont Microsoft Explorer 3.01

**50% de rabais**  
sur un cours d'Internet  
catégorie A chez **MULTI HEXA**

Obtenez tout cela à l'achat  
de la trousse d'Internet Microtec.

Accès Internet: plan 10 heures à 9,95 \$,  
plan illimité à 26,95 \$.

Une technologie humanisée™  
[www.microtec.net](http://www.microtec.net)  
**(418) 683-2523**  
Abonnement par téléphone

**CONCEPT PISCINE DESIGN**

CREUSÉE - HORS TERRE - PATIO

Piscine creusée  
FIJI  
16 x 28, Superficie 349 pi ca

**7699\$**

FINANCEMENT DISPONIBLE  
sujet approbation crédit

**PROMOTION LUMIÈRE**  
250 w  
**GRATUITE**  
Pour un temps limité.

1451, rue Etna, bureau 103, Val-Bélair 842-7642

## AVIS • AVIS • AVIS • AVIS

POUR LA DURÉE DES VACANCES

**LES MERCREDIS SOIR**

23 - 30 Juillet  
6 - 13 - 20 Août

**FERMÉ**

AINSI QUE

**LES DIMANCHES**

20 - 27 Juillet  
3 - 10 - 17 Août

**FERMÉ**

**RÉ-OUVERTURE**

Retour à l'horaire normal  
à partir du dimanche  
24 août 1997

*merci!*

**MAGASIN LATULIPPE**

637, Saint-Vallier Ouest, Québec, Tél. : 418-529-0024  
Stationnement facile et gratuit

**279\$\*** LOCATION *Personnalisation MAZDA*  
par mois/24 mois  
Incluant entretien sans frais!

FINANCEMENT\*  
**3,9%**  
Achat

**TOUTE BONNE CHOSE A UNE FIN!**

Mazda 626 LX 1997

Vous aimeriez que l'été dure toujours et que cette offre imbattable de votre concessionnaire Mazda sur la 626 LX 1997 dure aussi longtemps ?

Impossible! C'est pour un temps limité seulement que nos prix de location et taux de financement sont à leur plus bas sur notre performante berline familiale. Sans oublier que la 626 LX est dotée d'une liste impressionnante d'équipements de série qui la rend encore plus irrésistible.

Alors, locataire ou propriétaire, à vous de choisir. Mais faites vite, voyez votre concessionnaire Mazda dès aujourd'hui, car cette offre risque de passer encore plus vite que l'été.

Les concessionnaires Mazda du Québec

**EMPORTE-MOI**

Le modèle illustré peut différer et est offert à titre indicatif seulement. \*Modèles 626 LX 1997, modèle F45S71AA20 seulement. Pour la location: transport et préparation de 750 \$, comprenant un dépôt de 1 800 \$ premier mois et dépôt de 350 \$ évigés, 20 000 km par an, frais de 8¢ le km additionnel, immatriculation, assurances et taxes en sus. Pour l'achat, ce taux d'intérêt s'applique pour un terme allant jusqu'à 48 mois à tous les modèles neufs 626 1997. Sur approbation de crédit de Crédit Mazda Canada inc. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre. Des conditions s'appliquent. Voir les concessionnaires. \*\*s participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. \*Certaines restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien.

# Trois ans à bourlinguer autour du monde

## Deux jeunes quittent tout et partent à l'aventure sur un voilier

BRIGITTE BRETON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Ils sont beaux, ils n'ont pas 30 ans et ils entament un voyage de trois ans autour du monde sur leur voilier de 36 pieds. Caroline Meunier et Stéphane Dagenais admettent qu'ils sont chanceux. «On nous dit souvent que nous mangeons notre pain blanc avant notre pain brun. Je réplique que nous avons fait un choix», raconte le jeune homme.

Partis du Richelieu le 4 juillet, les deux Montréalais ont passé la semaine à la Marina de la Chaudière, à Saint-Romuald. Jeudi matin, ils levaient les voiles vers l'île aux Coudres. En octobre, un ami se joindra à eux pour descendre vers les Antilles.

Il n'y aura donc pas de rentrée des classes pour Caroline. Elle a laissé son emploi d'orthopédiste, mais compte correspondre avec les enfants de l'école Simone-Monet. «Je serai sur la liste de suppléance encore au retour». Quant à Stéphane, qui a échoué un des examens du Barreau, il remet à plus tard son stage dans un bureau d'avocats. «Ce n'est peut-être pas la meilleure chose à faire pour débiter une carrière, mais j'ai le goût de partir. Dans la vie, tu prends ta place dans le trafic ou tu en

sors. Nous, on veut juste s'amuser». Il a donc mis fin lui aussi à son emploi d'étudiant à l'hôpital Royal Victoria.

Le couple a tout vendu pour pouvoir réaliser leur rêve. Ils n'apportent avec eux que Napoléon, un vieux chat de 17 ans. «Notre bateau c'est notre maison». Caroline et Stéphane comptent vivre avec 500 \$ par mois. «En ville, tu travailles pour consommer. À l'ancre ou sur la mer, tu dépenses moins. Nous avons choisi aussi un parcours pas trop onéreux». Pour se faire quelques dollars, ils envisagent également de proposer des balades en voilier ou des sorties en plongée lorsqu'ils se fixeront à un endroit.

Les deux marins travaillent sur leur projet depuis deux ans. Caroline a dû l'an passé suivre des cours de voile.



Caroline Meunier et Stéphane Dagenais admettent qu'ils sont chanceux de pouvoir partir ainsi à l'aventure.

Le *Thalia*, un voilier datant de 1978 a nécessité également beaucoup de travaux. Encore cette semaine, le voilier a été immobilisé à cause de problèmes mécaniques. «J'ai perdu mes mains d'intello», constate Stéphane. Confiant, il se dit que le voyage commence en mouton mais se terminera en lion.

Les jeunes aventuriers ne voient pas leur voyage comme une course autour

du monde. Bien au contraire. «Nous naviguerons de façon sécuritaire. Nous nous tiendrons à l'abri lorsque viendra le temps des cyclones», ont-ils promis aux parents inquiets de les voir partir. Ils prévoient avancer d'une centaine de milles par jour.

Caroline et Stéphane ne reviendront pas au Québec sur leur voilier. Ils veulent le vendre en Angleterre, au retour. Après avoir fait leur grand tour...

### EN BREF

#### PONT-ROUGE

#### Le voeu d'une population

La population de Pont-Rouge a donné massivement son appui au comité qui travaille depuis un an pour obtenir un centre d'hébergement pour soins de longue durée et un CLSC dans cette municipalité. Plus de 3000 signatures ont été recueillies cette semaine dans ce but. «C'est au-delà de nos espérances, a indiqué Mme Madeleine Denis, porte-parole pour le comité. La participation des gens fut enthousiaste. Aujourd'hui, nous savons que c'est le voeu de toute une population». Le comité préparera un dossier étoffé qui sera présenté à l'automne au député-ministre Roger Bertrand ainsi qu'au ministre de la Santé et des Services sociaux. Le comité veut que la population vieillissante de Pont-Rouge puisse recevoir les soins dont elle a besoin d'une manière adéquate et surtout sans être obligée de s'expatrier faute de ressources. Cette démarche survient peu de temps après que la région de Portneuf eut reçu 15 millions\$ du gouvernement pour agrandir et rénover cinq établissements de santé situés à Donnacona, Saint-Marc-des-Carrières, Saint-Casimir et Portneuf.

# Liquidation SURPRISE! Tercel **CE plus**

# 197\$

par mois/  
location  
48 mois\*

offre d'une durée limitée

ou financement  
à l'achat **3,5%**\*\*

Spécial  
climatiseur  
16,95\$<sup>†</sup>  
par mois



**0\$ COMPTANT**  
transport et préparation inclus



direction assistée • banquette arrière à dossiers rabattables 60/40 • essuie-glace à balayage intermittent • appuie-têtes à l'arrière  
enjôleurs de roue complets • télécommande d'ouverture du coffre • télécommande d'ouverture du panneau de réservoir  
boîte manuelle 5 vitesses • moulures protectrices latérales • montre numérique • rétroviseurs jumelés à télécommande

Programmes de location et de financement au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Toyota Crédit Canada Inc. Immatriculation, assurance et taxes en sus. \*Offre valable pour les modèles 1997 Tercel AC51LM-CA. Premier versement de 224,49\$ et dépôt de garantie de 225\$ exigibles au moment de la livraison. Basée sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 7¢/km s'appliquent pour les kilomètres excédentaires. \*\*Offre de financement de 3,5% applicable sur tous les modèles Tercel 1997. † Cette offre de climatiseur est applicable seulement sur la location d'un modèle Tercel 1997 neuf. Photo aux fins d'illustration seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



# TOYOTA

## T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

#### VOTRE CONCESSIONNAIRE

**Boulevard Lexus Toyota**  
120, rue Marais  
Québec  
Tél. : 683-6565

**Du-beau Toyota**  
911, boulevard Pie XI  
Theford Mines  
Tél. : 338-6968

**Futuroto**  
279, rue Saint-Jacques  
St-Raymond, Cité Portneuf  
Tél. : 337-6745

**Garage Gérard Lagrange**  
456, Route 277  
Lac Etchemin  
Tél. : 625-3651

**Montmagny Toyota**  
140, boul. Taché ouest  
Montmagny  
Tél. : 248-2323

**Métivier Toyota**  
160, route Kennedy  
Lévis  
Tél. : 837-4701

**St-Georges Toyota**  
8865, boul. Lacroix  
Saint-Georges-de-Beauce  
Tél. : 227-1330

**Ste-Foy Toyota**  
2777, boul. du Versant Nord  
Québec  
Tél. : 658-1340

**Toyota Charlesbourg**  
6070, boul. du Jardin  
Charlesbourg  
Tél. : 623-9843

**SOLUTION  
TOYOTA**



# Coupable de voies de fait graves : 14 mois de prison

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Au départ accusée de tentative de meurtre, de voies de fait causant des lésions et de voies de fait avec une arme sur la personne de son mari, la Thetfordoise Mirreille Duval-Hamel a déposé hier un plaidoyer de culpabilité à une accusation de voies de fait graves pour finalement écopier d'une peine de 14 mois d'emprisonnement.

Le juge Gilles Garneau de la cour du

Québec, a accepté de commuer le chef de tentative de meurtre en voies de fait graves en plus de retirer les deux autres accusations qui pesaient contre cette femme de 43 ans. Une fois purgée sa peine d'emprisonnement, elle devra toutefois se soumettre à une ordonnance de probation d'une durée de trois ans assortie de nombreuses conditions, dont celles de suivre une psychothérapie, de respecter ses prescriptions médicales et de ne pas posséder d'armes pendant dix ans.

Duval-Hamel, qui avait une feuille

de route déjà bien garnie, avait été déclarée apte à subir son procès relativement à ces accusations après avoir complété une batterie d'évaluations psychiatriques. Ses antécédents incluent le vol, la fraude et l'alcool au volant et elle avait été déclarée non responsable pour cause de troubles mentaux d'une accusation

d'introduction par effraction en 1995.

Elle avait été arrêtée à son domicile de Thetford-Sud au début du mois de juin après avoir poignardé son mari à deux reprises au thorax pendant qu'il dormait dans le garage adjacent à la résidence. Elle avait elle-même appelé les policiers, arguant que son époux l'avait violentée. Une fois rendus sur place, les policiers avaient cependant vite constaté que Duval-Hamel était l'agresseur et non la victime.

L'homme de 46 ans avait été soigné par sa fille à la suite de l'agression pour ensuite être transporté d'urgence au Centre hospitalier de la région de l'Amiante. Il avait lui aussi des antécédents judiciaires de voies de fait, menaces de mort, méfait, bris d'engagement et bris de probation. Le couple qu'il forme avec Duval-Hamel était reconnu pour avoir des problèmes depuis de nombreuses années puisque les policiers avaient déjà dû intervenir à la résidence du Chemin des Monts par le passé.

**NOUVEAU ENFIN UNE SOLUTION «AUX POILS» SUPERFLUS**

**Épilation définitive au laser**

L'épilation entre dans une nouvelle ère grâce aux nombreuses années de recherche scientifique sur le sujet. Le laser peut maintenant éliminer les poils indésirables de façon sécuritaire. Le traitement est simple et ne nécessite aucune anesthésie; les poils sont éliminés sans aiguille, uniquement par laser.

**Autres services:**  
 -- Laser CO<sub>2</sub> -- Liposuction -- Microgreffe pour les rides

**Clinique médico-esthétique Dr Richard Dubois, M.D.**  
 \* Membre de: - Fédération des médecins omnipraticiens du Québec  
 - Société française de lipoplastie

2480, CHEMIN SAINTE-FOY (COIN DU VALLON), BUREAU 270, SAINTE-FOY 658-8949  
 (sans frais) 1-888-658-8949

0% d'intérêt  
 Financement 48 mois  
 Détails sur place

**OFFRE INCROYABLE!**

**GOSSELIN**  
 CHRYSLER / PLYMOUTH / JEEP / EAGLE / CAMIONS DODGE  
 ST-NICOLAS 831-2050

**MÉTÉO**

**QUÉBEC AUJOURD'HUI**  
 Maximum aujourd'hui: 19  
 Minimum la nuit prochaine: 9  
 Nuageux avec éclaircies. 40% de probabilité d'averses.  
 Frais. Vents ouest 20 à 40.

**DEMAIN**  
 Maximum le jour: 22  
 Minimum la nuit: 12  
 Ensoleillé avec passages nuageux. Vents du nord-ouest de 15 à 30 km/h.

**LUNDI**  
 Ensoleillé  
 Max: 23 Min: 12

**MARDI**  
 Ensoleillé  
 Max: 24

**AU SOLEIL**  
 AUJOURD'HUI  
 Atlantic City Soleil 30/18  
 Boston Soleil 27/14  
 Cape Cod Soleil 33/14  
 Daytona Bch Soleil 32/22  
 Hampton Bch Soleil 32/11  
 Miami Orages 32/25  
 Myrtle Bch Soleil 31/23  
 Ocean City Soleil 30/18  
 Old Orchard Soleil 32/11  
 Orlando Soleil 33/22  
 Plattsburg Soleil 31/09F  
 Virginia Bch Soleil 35/21  
 Wells Soleil 32/11  
 Wildwood Soleil 32/11

**AU CANADA**  
 AUJOURD'HUI  
 Yellowknife Soleil 24/14  
 Whitehorse Averse 20/8  
 Vancouver Soleil 23/14  
 Edmonton Soleil 23/15  
 Calgary Soleil 24/9  
 Saskatoon Soleil 24/14  
 Regina Soleil 25/15  
 Winnipeg P/Ng 27/15  
 Thunder Bay P/Ng 24/11  
 Toronto Soleil 23/12  
 Ottawa P/Ng 23/14  
 Fredericton Soleil 24/10  
 Charlott. Averse 24/10  
 Saint-Jean Nua. 23/14

**DANS LE MONDE**  
 AUJOURD'HUI  
 Amsterdam Soleil 22/13  
 Beijing Soleil 29/22  
 Berlin Nua. 19/15  
 Buenos Aires Soleil 13/2  
 Londres Soleil 24/13  
 Los Angeles Soleil 22/17  
 Madrid Soleil 32/15  
 Mexico Nua. 25/15  
 Moscou Soleil 21/11  
 New Delhi Pluie 33/25  
 New York Soleil 30/18  
 Paris Soleil 22/14  
 Rome Soleil 28/14  
 Washington Soleil 36/21

**LES MARÉES**  
 Sept-Îles 01h35 H 3.0m 02h00 H 4.2m  
 08h10 B 0.4m 08h40 B 0.6m  
 14h05 H 2.3m 14h35 H 3.5m  
 19h50 B 0.4m 20h25 B 0.7m

**Québec** 01h20 B 0.3m 04h25 B 0.9m  
 08h25 H 5.4m 08h55 H 3.5m  
 14h30 B 0.3m 17h30 B 1.1m  
 18h55 H 4.6m 21h30 H 3.1m

**Grandines** 04h25 B 0.9m 08h55 H 3.5m  
 17h30 B 1.1m 21h30 H 3.1m

**Demain** 02h20 H 3.2m 02h45 H 4.5m  
 08h55 B 0.2m 09h20 B 0.4m  
 14h50 H 2.4m 15h15 H 3.7m

**Demain** 02h15 B 0.3m 05h15 B 1.0m  
 07h10 H 5.7m 09h40 H 3.7m  
 15h10 B 0.2m 18h15 B 1.1m

Le Centre Jardin Hamel a un

**Problème qui tourne à votre avantage**

Notre pépinière de production produit trop.

Nous avons donc décidé de vous faire profiter de notre succès ce qui représente de

**GROSSES ÉCONOMIES**

SUR ARBRES - ARBUSTES - CONIFÈRES



**PRÉVISIONS RÉGIONALES**

**Prévisions maritimes**  
 Donnacona à Tadoussac  
 Vents NO à O 15 à 25 noeuds. Bonne visibilité.

**Sept-Îles** Pos/Averse 18/11  
**Baie-Comeau** Pos/Averse 21/11  
**Chicoutimi** Pos/Averse 20/8  
**La Tuque** Pos/Averse 20/9  
**Québec** Ciel variable 19/9  
**Trois-Rivières** Ciel variable 22/10  
**Montréal** Pluie 21/14  
**Sherbrooke** Ciel variable 23/10  
**Thetford** Ciel variable 23/10

**Matane** Pos/Averse 21/10  
**Rimouski** Pos/Averse 21/10  
**Gaspé** Pos/Averse 23/11  
**Rivière-du-Loup** Pos/Averse 21/10

**Index de danger des feux de forêt**  
 Réserve faun. Baie-Comeau bas  
 des Laur. bas Sept-Îles bas  
 Beauce bas Bas St-Lau. mod.  
 Portneuf bas Matapédia bas  
 Charlevoix bas Matane mod.  
 Saguenay bas Baie-des-Ch. bas  
 Forestville mod. Gaspé mod.

**ALMANACH QUOTIDIEN**

Maximum hier: 25  
 Minimum hier: 17  
 Normale le jour: 26  
 Normale la nuit: 14

Record max. pour auj.: 33 1991  
 Record min. pour auj.: 8 1944

**Pluie (jusqu'à 13h00 hier)**  
 Ce mois-ci: 61.4 mm  
 L'an dernier: 109.9 mm  
 Cet été: 208.8 mm  
 Été dernier: 326.2 mm

**Durée du jour:** 15h24  
 05h10 20h34

**Indice UVB: 6.8 Modéré**  
 Coup de soleil (en minutes): 60 30 15 10

**Demain** 02h20 H 3.2m 02h45 H 4.5m  
 08h55 B 0.2m 09h20 B 0.4m  
 14h50 H 2.4m 15h15 H 3.7m

**Demain** 02h15 B 0.3m 05h15 B 1.0m  
 07h10 H 5.7m 09h40 H 3.7m  
 15h10 B 0.2m 18h15 B 1.1m

**40%**

**30%**

**20%**

**Profitez-en pour remplacer les arbres abîmés par l'hiver**

L'ANCIENNE-LORETTE  
 6029, boul. Hamel  
 BEAUPORT  
 1350, boul. des Chutes  
 LÉVIS  
 4800, boul. de la Rive-Sud  
 CHARLESBOURG  
 1169, 80e Rue Est  
 SAINTE-FOY  
 Halles de Sainte-Foy  
 INTERNET:  
 jardinhamel.com

ÉPINETTE DE NORVÈGE (Picea Abies) 90 cm, cour. 49.99. Spécial 29.99.  
 ÉPINETTE COLORADO (Picea Pungens Bleu Select) 175 cm, cour. 180. Sp. 108. 200 cm, cour. 200. Sp. 120.  
 ÉPINETTE BLANCHE (Picea Glauca) 70 cm, cour. 24.99. Sp. 14.99.  
 PIN NOIR D'AUTRICHE (Pinus Nigra Austriaca) 70 cm, cour. 42.99. Sp. 25.79.  
 PIN BLANC (Pinus Strobus) 70 cm, cour. 42.99. Sp. 25.79.  
 ÉRABLE DE NORVÈGE (Acer Platanoides) 40 à 70 mm, cour. de 120 à 280. Sp. 72 à 168.  
 FRÈNE PATMORE (Fraxinus Penn. Patmore) 30 à 80 mm, cour. 79.99 à 300. Sp. 47.99 à 180.  
 FRÈNE NOIR (Fraxinus Nigra Fall Gold) 55 à 80 mm, cour. 200 à 300. Sp. 120 à 180.  
 SAULE PLEUREUR PRAIRIE CASCADE (Salix X Prairie Cascade) 200 cm à 90 mm, cour. 49.99 à 250. Sp. 29.40 à 150.  
 TILLEUL À PETITES FEUILLES (Tilia Cor. Greenspire) 25 à 90 mm, cour. 54.99 à 350. Sp. 32.99 à 210.  
 TILLEUL À PETITES FEUILLES (Tilia X Flav. Glenleven) 25 à 90 mm, cour. 54.99 à 350. Sp. 32.99 à 210.  
 ORME D'AMÉRIQUE (Ulmus Americana) 25 à 40 mm, cour. 79.99 à 150. Sp. 47.99 à 90.

CÈDRE SMARAGD (Thuja Smaragd) 100 à 200 cm, cour. 29.99 à 79.99. Sp. 20.99 à 55.99  
 AMÉLANCHIER DU CANADA (Amelanchier Canadensis) 150 cm à 35 mm, cour. 59.99 à 150. Sp. 41.99 à 105.  
 ÉRABLE ARGENTÉ (Acer Saccharinum) 30 à 70 mm, cour. 59.99 à 110. Sp. 41.99 à 77.

LILAS IVORY SILK (Syringa Ret. Ivory Silk) 250 cm à 60 mm, cour. 89.99 à 350. Sp. 71.99 à 280.  
 HYDRANGÉE PEE GEE (Hydrangea Pan. Grandiflora) pot de 2 gal, cour. 17.99. Sp. 14.39.  
 HYDRANGÉE UNIQUE (Hydrangea Pan. Unique) pot de 2 gal, cour. 17.99. Sp. 14.39.  
 HYDRANGÉE ROSE (Hydrangea Ser. Preziosa) pot de 2 gal, cour. 19.99. Sp. 15.99.  
 BOULEAU DU KAMCHATKA (Betula Alba Kamchatka) 200 et 250 cm, cour. 54.99 et 59.99. Sp. 43.99 et 47.99.  
 BOULEAU NOIR HÉRITAGE (Betula Nigra Heritage) 45 à 60 mm, cour. 150. à 200. Sp. 120. à 160.

SPIRÉES: ARGUTA, LITTLE PRINCESS, GOLDMOUND, FROEBELLI, SNOWMOUND, FLAMING MOUND, WATERER, GOLDEN PRINCESS. Pot de 2 gal, cour. 12.99 **788**

SPIRÉES: SNOW WHITE, SNOWMOUND, GOLDFLAME, FROEBELLI, FLAMING MOUND, ARGUTA, ALPINA, GOLDEN PRINCESS, GOLDMOUND, WATERER, LITTLE PRINCESS. Pot de 1 gal, cour. 8.99 à 10.99 **488**

POTENTILLES: MOONLIGHT, YELLOW GEM, MT-EVEREST, ABBOTSWOOD, JACKMANII, GOLDSTAR, GOLDFINGER, FARRERI (1 gal) FRUTICOSA (2 gal) **488** **788**

pot de 1 gal, cour. 8.99 pot de 2 gal, cour. 12.99

En vente jusqu'au 30 juillet 1997 ou jusqu'à épuisement des stocks. Seulement certaines variétés disponibles aux Halles de Ste-Foy.

**centre jardin HAMEL**

États des routes — Info-travaux, 643-6830

Régie des rentes du Québec

**VOUS DÉMÉNAGEZ ?**

N'oubliez pas d'informer la Régie des rentes de votre nouvelle adresse même si vous utilisez le dépôt direct.

Voici comment faire ...

**Prestations du Régime de rentes du Québec**

Si vous déménagez et que vous recevez une rente du Régime de rentes du Québec, vous devez aviser directement la Régie de votre changement d'adresse.

Vous pouvez nous écrire : OU Vous pouvez nous téléphoner sans frais :

Régie des rentes du Québec - pour la région de Québec : 643-5185  
 Case postale 5200 - pour la région de Montréal : 873-2433  
 Québec (Québec) G1K 7S9 - ailleurs au Québec : 1 800 463-5185

**Allocations d'aide aux familles du Québec**

Si vous déménagez et que vous recevez soit :

- l'allocation familiale
- l'allocation pour jeune enfant
- l'allocation à la naissance
- l'allocation pour enfant handicapé

Vous devez communiquer votre nouvelle adresse au Service de la prestation fiscale pour enfants de Revenu Canada, qui informera la Régie des rentes des changements que vous lui aurez signalés.

(514) 496-4558 (région de Montréal) OU 1 800 959-2285 (ailleurs au Québec)

Ces renseignements serviront à vous contacter avant l'entrée en vigueur de la nouvelle allocation familiale prévue pour le 1<sup>er</sup> septembre 1997.

**Dépôt direct**

Si vous changez de compte ou d'établissement financier, vous devez remplir une nouvelle formule d'inscription au dépôt direct. Veuillez attendre d'avoir eu un premier versement à votre nouveau compte avant de fermer l'ancien.

La formule d'inscription est offerte dans les établissements financiers, les bureaux de Communication-Québec et les centres de service à la clientèle de la Régie des rentes.

**Québec**

## ACCIDENT DANS LE TUNNEL SAMSON

## L'alcool serait le principal responsable

HUGO DUMAS  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La police de Québec croit fortement que l'alcool soit le principal responsable du violent face à face qui a blessé sept jeunes hommes de 17 à 21 ans, jeudi soir dans le tunnel Samson, à la hauteur du palais de justice. Un prélèvement sanguin a été effectué sur le conducteur « suspect » mais les résultats ne seront pas connus avant la semaine prochaine.

« Le conducteur dégageait une forte haleine de boisson et ça ne venait sûrement pas de son linge, raconte la porte-parole de la Sûreté municipale de Québec, Darie Bertrand. Nous avons également trouvé des bouteilles de bière à l'intérieur de la Cavalier. »

**Le conducteur dégageait une haleine de boisson**

Jeudi vers 22 h10, une Chevrolet Cavalier de couleur blanche roulait en sens inverse dans le tunnel Samson. Signalisation déficiente ou inattention ? C'est l'enquête de la police qui déterminera pourquoi exactement le véhicule s'est engagé dans la mauvaise direction. Quatre jeunes hommes de La Baie, au Saguenay, prenaient place à l'intérieur de cette voiture.

Le conducteur de la Cavalier, roulant en direction sud, n'a pas réussi à évi-

ter la Mazda 323 grise qui s'en venait droit sur lui dans la courbe du tunnel. Trois adolescents de la région, âgés de 18 et de 19 ans, se trouvaient à bord du deuxième véhicule. Les cisailles de désincarcération ont été nécessaires pour dégager les sept jeunes hommes de leurs automobiles fortement endommagées par l'impact. Les occupants de la Mazda provenaient de Beauport, Québec et Boischatel.

« Il y a eu deux blessés majeurs dans l'accident, mais leur vie n'est pas en danger. Trois autres sont toujours sous observation et les deux autres ont obtenu leur congé de l'hôpital », poursuit Darie Bertrand.

Le conducteur saguenéen souffre de blessures graves de même qu'un des passagers de la Mazda.

## SIGNALISATION ADÉQUATE

Selon la Sûreté municipale de Québec, la signalisation à l'intérieur du pont-tunnel Samson était adéquate. Chacun avait sa flèche verte et la voie du centre était fermée à la circulation. « Ça arrive qu'il y ait des accidents



Les blessés sont restés coincés de longs moments dans les voitures accidentées.

dans le secteur mais ce n'est pas une artère vraiment problématique », constate Darie Bertrand.

Le pont-tunnel Joseph-Samson a été inauguré en 1984. « Depuis 1990, il y a eu quatre accrochages, sans blessés, dans le tunnel, rapporte un porte-parole de la ville de Québec, André Savard. De plus, la Ville n'a jamais reçu de plainte concernant la signalisation. »

**14"**  
intel inside  
MONITEUR INCLUS

**RABAIS 300%**  
MONITEUR INCLUS

**RIEN À PAYER AVANT L'AUTOMNE**

**PENTIUM D'INTEL**  
**166 MHZ**  
TRITON II 512 K CACHE 32 MO RAM EDO

PROCESSEUR PENTIUM 166 MHZ D'INTEL  
32 Megs RAM EDO  
Disque rigide de 1.7 GIG  
Carte vidéo 64 bits 1 Mo MPEG  
Moniteur 14 po SVGA couleur  
CD ROM 16 x  
Clavier Windows 95 fr  
Windows 95 français inclus

SEULEMENT **1469\$**  
OU 50\$<sup>1</sup> 48 mois Creditlink

LIVRAISON ET INSTALLATION GRATUITE

**FAX MODEM 33.6 K**  
BEG-1295 **89\$**

**POUR 399\$**  
OBTENEZ UN ÉCRAN 17 POUCES DAEWOO

Financement et approvisionnement de matériel informatique par la compagnie La Clé de Sol. Les prix sont en dollars américains. Les taxes sont en dollars canadiens. Les prix sont en dollars américains. Les taxes sont en dollars canadiens.

QUEBEC, 840 Bouvier 627-0840 LEVIS, 170 rue Kennedy 833-9636  
QUEBEC, 2 Saint-Jean 524-8431 DONNACONA, 161 Notre-Dame 285-4535  
ET CERTAINS MARCHANDS AFFILIÉS

**La clé de sol**

ÉTÉO - ALERTE MÉTÉO - ALERTE MÉTÉO - ALE

DES PRIX SOUS LA NORMALE  
SAISONNIÈRE!



Gatorade,  
Gatorade Frost  
950 mL  
saveurs variées

**169\$**  
Taxes en sus



Crème glacée Cascade  
2 L, saveurs variées

**189\$**



Suçon glacé tricolore  
Nestlé, 75 mL

**39¢**  
Taxes en sus



Eau de source  
naturelle Naya, 1,5 L

**89¢**



Bière Lucky Lager,  
Milwaukee's Best

**879\$**  
Taxes en sus  
Caisse de 12  
Bouteilles consignées

L'été s'annonce frais jusqu'au 3 août

LE PLUS IMPORTANT RÉSEAU DE DÉPANNEURS AU QUÉBEC



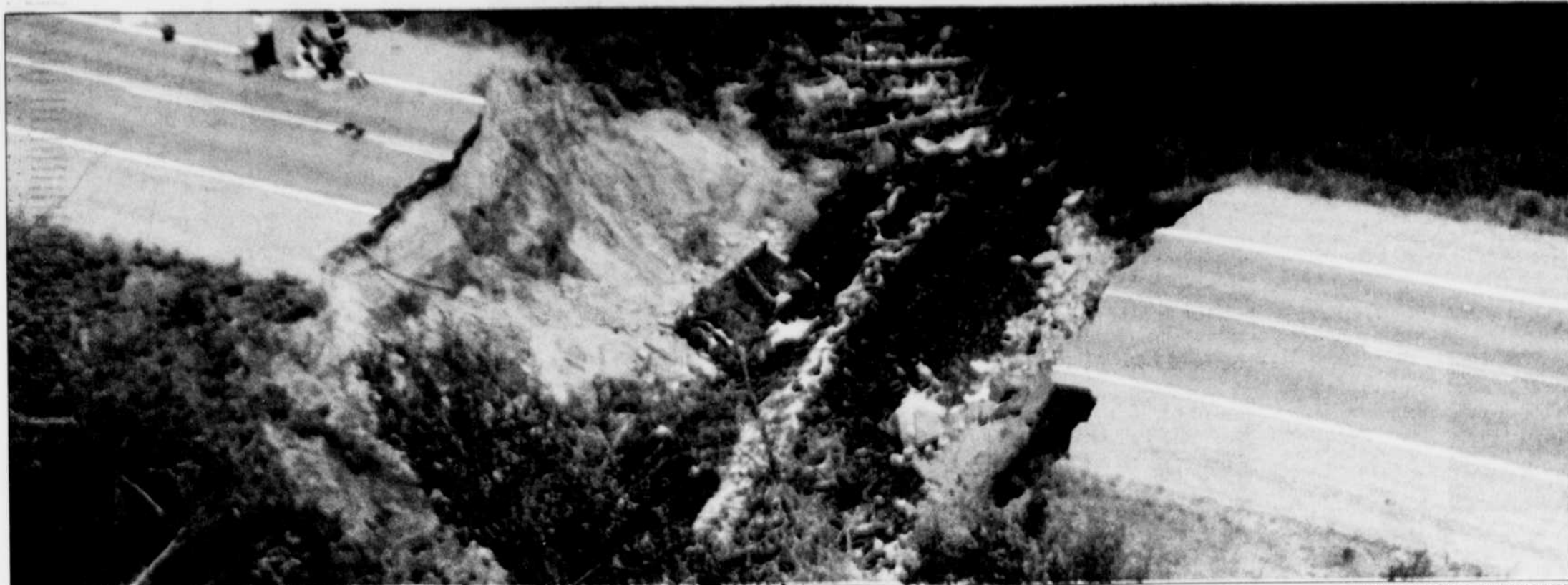
**DÉPAN-E\$COMPTE**  
COUCHE-TARD

**Provi-Soir**



# LE QUÉBEC LE CANADA

UN AN APRÈS LE DÉLUGE



La route 138, sur la Côte-Nord, s'est sectionnée à de nombreux endroits, isolant entièrement des localités déjà privées de communications téléphoniques.

## Souvenirs tragiques

La nature déchaînée a fait cinq victimes sur la Côte-Nord

ANNIE ST-PIERRE  
Collaboration spéciale

■ **BAIE-COMEAU** — Sur la Côte-Nord, les pluies torrentielles d'il y a un an ont marqué tragiquement, avec la mort de cinq personnes emportées par les cours d'eau déchaînés. La route 138 s'est sectionnée à de nombreux endroits, isolant entièrement des localités déjà privées de communications téléphoniques.

Les fortes précipitations des 19 et 20 juillet 1996 ont causé passablement de dommages sur la Côte-Nord. De simples petits cours d'eau se sont vite transformés en torrents, ce qui a causé le sectionnement de la route 138 à au moins sept endroits, entre Baie-Trinité et Port-Cartier.

C'est là que cinq personnes ont péri, dans la nuit du 20 juillet 1996. Le chauffeur d'une camionnette, origi-

naire de Montréal, circulait sur la route 138. Il n'a pu percevoir que la route était coupée à la hauteur de Rivière-Trinité et a sombré avec son véhicule dans une crevasse de 60 pieds de profondeur. Un couple de Sept-Îles et leur bambin de 18 mois sont morts de la même façon. Leur véhicule a été emporté vers le fond de ce ravin et ce n'est que lorsque les secours ont pu se rendre sur place, le lendemain, qu'ils y ont découvert les corps

noyés d'Éloi Méthot et de sa conjointe, Carole Gagnon, toujours prisonniers de leur véhicule avec leur fille Johannie.

Une dame de Pointe-aux-Anglais, Murielle Paquet, a été emportée par un cours d'eau gonflé lorsqu'elle tentait de trouver refuge pour s'abriter. Elle est morte sous les yeux horrifiés de son mari. Son corps a été repêché par les secouristes, quelques heures plus tard.

Ces pluies diluviennes se sont abattues pendant trois jours, faisant des ravages et forçant l'évacuation de plus de 4000 personnes isolées en forêt. L'équipe d'urgence de la Sécurité civile n'a pas lésiné devant la gravité de la situation. Les évacuations ont été faites en hélicoptère aussi rapide-

ment qu'il le fallait. Pendant que la Côte-Nord se retrouvait entièrement isolée en raison du sectionnement de

**Emportée sous les yeux horrifiés de son mari**

l'unique route la reliant au reste du monde, le niveau de l'eau des barrages montait dangereusement. Heureusement, aucun n'a cédé mais quelques-uns ont tout de même donné des sueurs froides aux autorités.

Il fallait organiser le transport de denrées alimentaires et favoriser le départ ou l'arrivée des milliers de touristes prisonniers à un endroit ou un autre du territoire nord-côtier. Un navire a été nolisé pour assurer ces déplacements jugés essentiels. Pour le reste, il fallait attendre que la route soit temporairement refaite, ce qui a nécessité quelques

jours de travaux intenses. Les autorités ont dû aménager une voie de contournement à la hauteur de la réserve autochtone de Betsiamites pour assurer la circulation automobile.

Le bilan de ces deux journées infernales est très lourd, avec la mort de cinq personnes. Quant aux réparations de la route, des travaux sont encore en cours, un an plus tard.

Des centaines de propriétaires de résidences sont par ailleurs toujours en pourparlers avec les autorités gouvernementales pour des dommages causés à leur propriété ou à leur terrain.

L'été 1997 est même marqué par plusieurs glissements de terrain d'importance qui seraient attribuables à ces inondations d'il y a un an. Ces pluies ont inévitablement érodé le sol qui est devenu très instable à certains endroits.

## RECOURS COLLECTIFS Ça démarre

SERGE LEMELIN  
Le Quotidien

■ **CHICOUTIMI** — Les diverses actions intentées par des groupes de sinistrés de la région en sont encore à leurs étapes préliminaires, un an après le déluge qui a affecté la population saguenéenne. D'autres poursuites pourraient encore être logées contre le gouvernement ou des compagnies privées ainsi que leurs assureurs, le délai pour les inscrire expirant trois ans après les événements.

Trois grands groupes ont pris de l'avance. Le Comité des sinistrés a organisé le premier groupe touché par le déversement du réservoir du grand lac Ha! Ha! et de la rivière Ha! Ha! jusqu'à La Baie. Conseillé par un avocat montréalais, Me Yves Lauzon, il a franchi avec succès la première étape du financement de son action par le Fonds d'aide aux recours collectifs. Me Lauzon est le seul qui vise une compagnie privée, la Stone Consolidated (aujourd'hui Abitibi Consolidated), comme gestionnaire et propriétaire.

La seule procédure à avoir franchi l'étape consistant en l'autorisation du recours collectif, est celle des sinistrés des rivières aux Sables et Chicoutimi, dans lesquelles a débordé le réservoir du lac Kénogami. Ce recours intéresse environ 10 600 réclamants, propriétaires et locataires d'immeubles. Ils sont représentés par Jean Lemay (un sinistré) et Me Serge Simard pour faire cause commune contre le gouvernement du Québec et la Société immobilière du Québec (SIQ).

D'importantes questions de droit seront à débattre dont celle, fondamentale, de savoir s'il y a eu « force majeure » ou *Act of God* qui « résulterait d'une quantité de pluie telle qu'on n'en a jamais vue depuis l'invention de la météorologie ». Il faudra aussi déterminer si des résidents se sont établis trop près des cours d'eau, légalement ou non, ayant peut-être ainsi accepté tacitement un certain risque.

Quant aux autres propriétaires de barrages situés plus en aval sur ces rivières, Elkem, Hydro-Québec pour deux ouvrages, et Abitibi Consolidated, le gouvernement aura la possibilité de les inclure comme mis en cause pour les dommages situés plus bas.

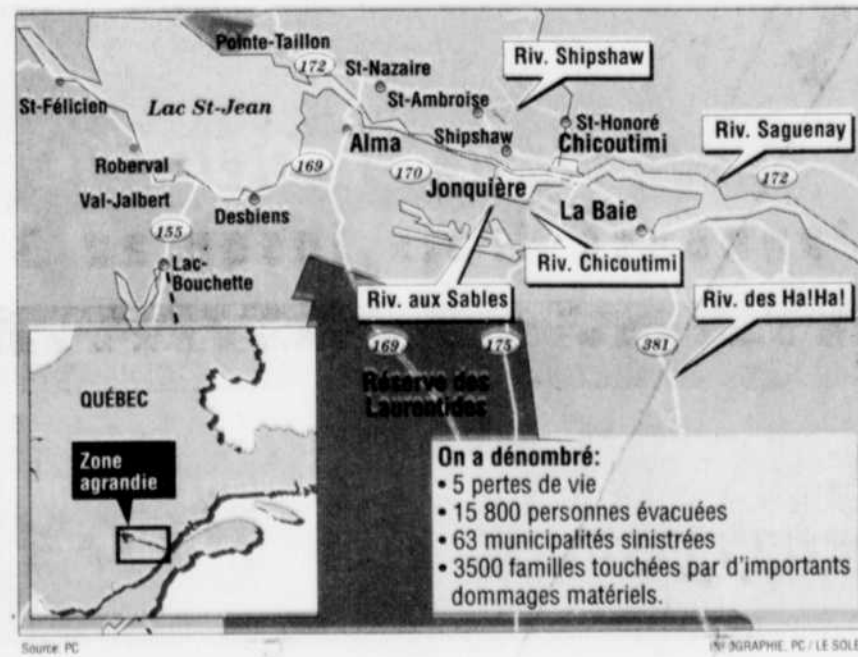
D'ici à ce que les responsabilités du gouvernement et des propriétaires de barrages soient réparties, le gouvernement et la SIQ demeurent liés solidairement. Le jugement établit aussi qu'il sera toujours temps de considérer l'effet de l'aide gouvernementale sur le montant des dommages à payer.

Avant la tenue du procès, dont la date reste à fixer, il faudra accumuler des tonnes de données à l'aide de questionnaires et d'études confiées à des spécialistes. Le jugement ouvre aussi la porte pour se procurer des renseignements précis et indispensables, actuellement compilés au gouvernement ou dans les municipalités.

Par ailleurs, 550 réclamants affectés par la variation du niveau du réservoir lui-même sont représentés par l'avocat Serge R. Simard, qui estime qu'il reste beaucoup de travail à faire avant d'atteindre l'indemnisation des réclamants. Il a mis sur pied une ligne Info-sinistré — 549-7293 — pour aider ses clients.



La petite maison blanche, désormais célèbre, attire beaucoup de curieux.



## Le Saguenay se souvient... en faisant la fête

CHRISTINE TREMBLAY  
Le Quotidien

■ **LA BAIE** — « Il pleut, il mouille, c'est la fête à la grenouille... » C'est de cette petite comptine que s'est inspiré le comité organisateur pour choisir le thème de la fête populaire qui commémorera le premier anniversaire du déluge en fin de semaine, à La Baie.

« C'est la fête à la grenouille » se déroulera aujourd'hui et demain dans le secteur Saint-Alexis de Grande-Baie. Initiée par le Musée du Fjord et Ville de La Baie, cette grande fête se veut une occasion, pour toute la population, de vivre collectivement le rappel des tragiques événements de l'an dernier. « Nous ne voulions pas donner un ton morbide ou triste à cet anniversaire. Nous avons plutôt insisté pour qu'il y ait des activités pour la famille, les jeunes et les aînés, que tout le monde ait l'occasion de se rencontrer et, contrairement à l'an passé, de s'amuser les 19 et 20 juillet », explique Guylaine Simard, directrice du Musée du Fjord.

Les organisateurs travaillent depuis janvier à l'organisation de cette fête pour laquelle un budget de 15 000 \$ a été débloqué. « Nous sommes partis de presque rien mais chaque fois que nous avons fait appel à quelqu'un pour un service ou pour du temps, nous avons toujours obtenu un oui. Une centaine de bénévoles ont accepté de nous appuyer. Il y a même des fonctionnaires de la ville qui seront en vacances en fin de semaine mais qui viendront nous aider sur l'un des sites de la fête. C'est vraiment merveilleux », lance Mme Simard.

Cette dernière constate que l'esprit d'entraide communautaire qui s'est manifesté lors du déluge n'est pas mort. « Ça fait aussi partie de l'esprit de la fête: vivre ensemble des événements heureux, cette fois, mais en profitant de ce nouvel esprit de solidarité. C'est une fête pour marquer le courage des gens, la fête d'une grande famille qui se retrouve. »

Plusieurs activités sportives, culturelles et communautaires sont prévues. Quelque 25 organisations participeront, dont la Base de Bagotville qui fera des démonstrations d'une opération de sauvetage.

L'aspect dramatique de cet anniversaire sera abordé de façon symbolique par trois cérémonies. « Nous avons retenu la symbolique de l'eau. Il y aura des présentations où l'on marquera le passage d'une rivière destructrice à une rivière amie. Il s'agit de porter un nouveau regard sur l'eau, qui doit redevenir un facteur de fertilité et de vie qu'il faut respecter. Il faut prendre soin de la rivière pour qu'elle prenne soin de nous », avance Mme Simard, qui ne souhaite qu'une chose: « Surtout pas de pluie! »

**Un seul souhait: surtout pas de pluie!**

## Un cas de harcèlement sexuel éclabousse à nouveau l'armée

Une affaire gardée secrète pendant quelque temps

■ GAGETOWN, N.-B. (PC) — Une affaire de harcèlement sexuel survenue à la base militaire de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, et gardée secrète jusqu'ici remet une fois de plus en cause l'intégrité du système judiciaire des Forces armées canadiennes.

Une source anonyme a mis les médias du Nouveau-Brunswick sur la piste, mais les responsables militaires ont refusé d'en rajouter. Il a fallu attendre hier, alors que le brigadier-général Cameron Ross quittait le commandement de la base, pour qu'il révèle quelques détails de l'histoire.

Le brigadier-général a confié qu'une enquête avait été menée après qu'une femme membre des Forces armées eut déposé contre des officiers des plaintes de harcèlement sexuel et d'abus d'autorité.

M. Ross a ajouté qu'un « comité consultatif sur le harcèlement », récemment mis sur pied et constitué de six officiers, a confirmé que certaines personnes avaient effectivement harcelé la plaignante, mais que nul n'avait abusé de son autorité.

Cameron Ross s'est dit « absolument satisfait » du travail du comité, jugeant que ses membres avaient mené leur enquête de façon indépendante et transparente. Il a précisé qu'en vertu de la Loi sur la protection de la vie privée, il ne peut divulguer les noms des personnes impliquées, pas plus que leur nombre ni la nature exacte des gestes reprochés. Cependant, il a dit qu'il ne s'agissait pas d'agression physique, mais de « gestes posés dans un milieu de travail et ayant causé un malaise à la plaignante ».

Le brigadier-général Ross a dit qu'aucune mesure disciplinaire ne serait prise, mais il pourrait y avoir des mesures « administratives », tels

des avis communiqués par écrit ou verbalement.

Cette histoire fait dire au colonel à la retraite Michel Drapeau qu'il est temps de créer un poste d'ombudsman ou d'inspecteur général des Forces armées.



Cette histoire de harcèlement sexuel a été mise au jour lors de la passation des pouvoirs entre le brigadier-général Cameron Ross et le colonel Marc Lessard.

## LIBÉRATION CONDITIONNELLE

### Les réformistes reviennent à la charge

OTTAWA (PC) — Les réformistes ont repris leur croisade contre la clause 7-45 du Code pénal qui permet aux meurtriers comme Clifford Olson de faire réviser leur cas afin d'obtenir une libération conditionnelle après 15 ans. Au cours d'une conférence de presse hier, le critique réformiste en matière de justice Jack Ramsey a demandé à la ministre de la Justice Anne McLellan d'abroger cette clause au lieu de faire des réformes.

« La ministre a 30 jours pour arrêter sa décision. Cette clause était une erreur », a-t-il dénoncé vigoureusement.

Or, Mme McLellan n'a pas l'intention de bouger. « Pour elle, le dossier est clos », a fait savoir un porte-parole de son bureau, Pierre Gratton. Elle appuie les changements « très responsables » apportés par son prédécesseur Allan Rock et n'en a pas d'autres en tête.

Accompagné de Gary Rosenfeldt, dont le fils est l'une des 11 victimes de Clifford Olson, M. Ramsey a souligné qu'il était temps pour le gouvernement de montrer de la « compassion » à l'endroit des victimes et de leurs familles.

« Les changements ne sont que cosmétiques, ils n'abrogent pas le 7-45 », a signalé M. Chuck Cadman, un député réformiste de la Colombie-Britannique, dont le fils a été tué par un jeune contrevenant.

M. Rosenfeldt a déploré que M. Olson, l'auteur de crimes odieux, ait droit à une audience pour décider s'il aura droit à une libération conditionnelle. Les meurtriers doivent purger une peine de 25 ans d'emprisonnement sans possibilité de libération conditionnelle mais en vertu de la clause 7-45 du code pénal, leur cas peut être révisé après 15 ans.



David Milgaard à son arrivée à la conférence de presse, hier.

## Milgaard innocenté

Les tests d'ADN tranchent.

■ TORONTO (PC) — David Milgaard possède désormais la preuve, tests d'ADN à l'appui, de ce qu'il a toujours maintenu: son innocence.

« Il est injuste de se retrouver derrière les barreaux pour quelque chose que l'on n'a pas fait », a déclaré hier M. Milgaard, condamné à la prison après avoir été reconnu coupable d'avoir agressé sexuellement et assassiné une infirmière de Saskatoon, en 1969.

L'homme, aujourd'hui âgé de 45 ans, avait finalement été libéré au terme de 23 ans d'incarcération, en 1992, après que la Cour suprême eut révisé son dossier.

« Comment vous sentiriez-vous si personne ne disait la vérité à votre sujet? Ça durait depuis 27 ans et nous sommes contents que ce soit terminé », a-t-il lancé hier.

Plus tôt, lors d'une conférence de presse à Toronto, la mère et les avocats de M. Milgaard, Hersh Wolch et James Lockyer, avaient fait savoir que des tests d'ADN effectués par un laboratoire de Londres démontraient qu'il n'était pas coupable du meurtre de Gail Miller.

Bien qu'elle ait favorisé sa libération, la Cour suprême n'a jamais totalement innocenté David Milgaard. Alors qu'elle révisait son dossier, elle avait indiqué qu'il devrait faire la preuve de son innocence au-delà de tout doute raisonnable afin d'être exonéré de tout blâme.

Pour sa part, le gouvernement de la Saskatchewan avait choisi de ne pas ordonner la tenue d'un nouveau procès ou d'une enquête publique. Hier, il a immédiatement offert ses excuses à M. Milgaard, annonçant la réouverture de l'enquête sur la mort de Gail Miller. M. Milgaard se verra également offrir une compensation.

Par ailleurs, Larry Fisher, un résident de Saskatoon reconnu coupable d'une série de viols et pointé du doigt par les défenseurs de M. Milgaard comme suspect dans cette affaire, s'est rendu à la police, hier, affirmant néanmoins être innocent. Il n'a pas été arrêté.

## Doublez votre plaisir !

Misez sur une paire gagnante grâce à notre CROISIÈRE D'UN JOUR à bord du Cavalier Maxim. Découvrez en tout premier lieu Trois-Rivières, le Lac Saint-Pierre, les îles de Sorel, les villages pittoresques, avant de vous amarrer à Montréal et de tenter la chance au casino.

### Croisière Trois-Rivières • Montréal / Casino

PRIX DE BASE à partir de **59,95\$** + tx

FORFAIT à partir de **89,00\$** + tx

\*incluant 1 repas et transport en autocar.

Plusieurs dates disponibles.

Soyez de la partie !



## INFANTICIDES

### Les cas douteux scrutés à la loupe

LIA LEVESQUE  
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Les infanticides sont probablement sous-diagnostiqués et pourraient être au moins deux fois plus fréquents que ne l'indiquent les statistiques officielles.

C'est pourquoi le ministère québécois de la Justice et le Bureau du coroner en chef ont annoncé hier la formation de deux comités, l'un à Québec, l'autre à Montréal, qui examineront tous les décès d'enfants de 5 ans et moins dont les causes et les circonstances suscitent un questionnement.

La création de ces comités fait suite à une étude rétrospective des décès d'enfants de moins d'un an survenus dans trois hôpitaux de Québec ayant un département de pédiatrie, sur une période de 10 ans, entre 1985 et 1994. En tout, 29 dossiers de décès inattendus d'enfants avaient été inclus dans l'étude, parce qu'ils semblaient inexplicables ou d'origine obscure.

Les auteurs de cette étude, les Drs Valérie Roy et Jean Labbé avaient conclu que « les infanticides dans notre milieu sont sous-diagnostiqués » et qu'ils seraient « au moins deux fois plus fréquents que ne l'indiquent les statistiques officielles ».

Après avoir revu ces 29 dossiers, ils

avaient conclu que seulement 41% des cas de décès dans des circonstances obscures avaient été investigués avec les cinq éléments recommandés, soit le bilan squelettique, une autopsie en milieu spécialisé, une enquête du coroner, une enquête policière et une visite au site du décès.

Quatre homicides avaient été officiellement reconnus, alors que la révision des dossiers avait permis de reconnaître quatre autres homicides probables et trois autres possibles. Le bilan squelettique de l'enfant était l'omission la plus fréquente.

Les auteurs notaient qu'« une bonne façon » de s'assurer d'une investigation complète des décès et d'une bonne collaboration entre les intervenants était de créer un comité de révision de décès d'enfants, ce qui vient de faire les autorités.

Les comités annoncés hier seront formés de coroners, policiers, médecins spécialisés en protection de l'enfance, substituts du procureur général et de membres de la DPJ.

# AVIS

À TOUS  
LES ACHÉTEURS  
DE VÉHICULES  
D'OCCASION!

Le supermarché de  
**"AUT" USAGÉE**  
LE SOLEIL

le **lundi** dans nos annonces classées  
Véhicules classés par catégories de prix.

MARILYN MANSON EN SPECTACLE À OTTAWA

Haro sur un groupe « satanique »

■ OTTAWA (PC) — Après avoir suscité la controverse à Calgary, Edmonton, Vancouver et dans une dizaine d'États américains, un groupe rock inspiré par Satan provoque maintenant l'indignation à Ottawa.

La mairesse d'Ottawa, Jacquelin Holzman, dit n'avoir « aucun pouvoir » pour empêcher le concert de la formation américaine Marilyn Manson, prévu pour le 1<sup>er</sup> août au Centre des congrès d'Ottawa. Le chanteur du groupe bien connu des jeunes, Brian Warner, se décrit lui-même comme un « apôtre de Satan ».

Des dizaines de parents ont fait pression sur le Centre des congrès, ces derniers jours, pour tenter de faire annuler le spectacle.

« Ce message a un effet dévastateur sur les jeunes »

« Le groupe fait la promotion du satanisme, du meurtre, du viol et d'une sexualité perverse. Ce message a un effet dévastateur sur les jeunes », a soutenu une mère de famille sur les ondes de la télé anglaise de Radio-Canada, hier soir.

« On ne peut empêcher le Centre des congrès de produire les concerts qu'il veut produire », a dit Jacquelin Holzman hier soir. Avec ses longs cheveux noirs, son visage d'une blancheur macabre, sa musique tonitruante et ses déclarations fracassantes, le chanteur de Marilyn Manson fait frémir la plupart des parents. Mais il a séduit des millions de jeunes, comme en témoi-



Le groupe rock Marilyn Manson suscite la controverse à peu près partout où il passe.

gnent les ventes de son dernier album, *Antichrist Superstar*.

Il y a deux jours, un juge albertain a refusé de forcer une arène de Calgary à présenter le concert de Marilyn Manson prévu pour la semaine prochaine. Le propriétaire de l'amphithéâtre a décidé d'interdire le concert en raison des protestations de parents et de groupes religieux.

Les élus d'Edmonton ont pour leur part décidé d'autoriser le concert dans leur ville, en invoquant la liberté d'expression de la formation rock.

En janvier, une séance de signatures avec le chanteur a failli tourner à l'émeute à Vancouver, quand 500 fans ont fait voler en éclats la vitrine du magasin où se trouvait la star.

Plusieurs spectacles de Marilyn Manson ont été annulés depuis environ un an aux États-Unis, après des protestations de parents et de groupes religieux de droite.

Environ 1600 billets ont été vendus pour le concert du 1<sup>er</sup> août.

FESTIVAL JUSTE POUR RIRE

Les hauts et les bas de Courtemanche

JOSÉE LAPOINTE  
Collaboration spéciale

MONTREAL — Michel Courtemanche a fait taire les sceptiques et rassuré tous ceux qui s'inquiétaient pour lui. Après une contre-performance dramatique jeudi, il s'est bellement repris hier lors du deuxième gala Juste pour rire.

En fait, Courtemanche avait littéralement craqué jeudi soir, lorsqu'il a présenté le premier spectacle improvisé d'une série de trois qu'il devait donner dans le Vieux-Port de Montréal. Alors qu'il était un des clous de la programmation extérieure du Festival, il a tout laissé tomber après moins de 45 minutes d'un spectacle ayant commencé vers 23 h 20. L'humoriste a argué un manque d'inspiration.

« Je gèle, c'est la première fois de ma vie que ça m'arrive », a-t-il déclaré à un public médusé avant d'aller se réfugier en coulisses. Son agent François Rozon est ensuite venu l'excuser auprès des spectateurs qui semblaient déjà lui avoir pardonné et leur a promis un remboursement.

Alors que le Festival avait déclaré en début de journée hier que Courtemanche donnerait tout de même ses deux autres spectacles prévus dans le Vieux-Port pour ce soir et demain, on a annoncé plus tard en journée qu'ils étaient finalement annulés.

Ébranlé, l'humoriste a également refusé hier toutes les demandes d'entrevues dans le but de se concentrer pour la soirée à venir, répondait-

on au Festival Juste pour rire. C'est qu'il était un des rouages du deuxième gala du Théâtre Saint-Denis, et il voulait être en pleine forme pour cette présence importante en temps.

Il a bien fait de prendre ce recul, car il a finalement brûlé les planches, comme si on lui avait enlevé un grand poids des épaules. Probablement conscient de la pression et des attentes, il est arrivé sur scène d'un pas décidé. Le public, lui, avait manifestement envie de lui démontrer son affection et lui a offert une ovation avant même qu'il n'ouvre la bouche.

De son côté, il a eu la bonne idée de rire de sa mésaventure de la veille, pastichant son malaise avec un sens de l'autodérision tout à son honneur. La glace était brisée.

En fait, jeudi n'était pas un bon soir pour Courtemanche. Tout juste avant son spectacle du Vieux-Port, il avait présenté un numéro pendant le premier gala Juste pour rire. Sa prestation avait été très moyenne: mal écrit, son sketch n'allait nulle part et le comique semblait manquer totalement de concentration et de préparation (il ne savait pas son texte).

Dans ce numéro, Courtemanche s'amuse à trouver des métiers différents à des gens, par exemple une lutteuse devenue vendeuse de produits Avon. Il a fait exactement le même hier avec beaucoup plus de décontraction. Il l'avait peaufiné en le ressassant et en changeant l'ordre des apparitions. Ce n'est toujours pas le sketch du siècle, mais sa présence était redevenue imposante.

En deuxième partie, le jeune homme a ensuite fait un numéro qui lui seyait davantage, sans parole et très physique. On a vu que la forme était revenue lorsqu'il s'est mis à sauter partout pendant les applaudissements. Le soulagement de tout le monde était visible.



Michel Courtemanche

18 ans et



« Donnez du sang. »

Info-Collecte

(418) 650-7230 1 800 761-6610

ERRATUM

Dans la circulaire PJC Jean Coutu, valide du 19 au 25 juillet 1997, à la page 1, la date est erronée. La vente se termine le 25 juillet et non le 26.

Toutes nos excuses à notre clientèle.



« L'ALCOOL AU VOLANT ÇA PEUT BRISER DES VIES: UN CONDUCTEUR QUI A COMPRIS. »

SUPER SOLDE FIN D'ÉTÉ

50 à 70%\*

Fermé le dimanche



FINK

ROBES

39\$ à 79\$ Cour. jusqu'à 350\$

MANTEAUX courts et trenchés

89\$ à 159\$ Cour. jusqu'à 720\$

Sélection de PANTALONS allemands

69\$ et moins

Tailles 4 à 24 • Taxes incluses • Toute vente finale

Jeté un coup d'œil sur nos nouveautés automobiles...  
\* sans nouvelles d'automne

LUCETTE LA MONTAGNE boutique

833, avenue Myrand, Sainte-Foy  
681-0249

LOUEZ CE MEILLEUR ACHAT

# Les « Meilleurs achats » de l'année sont encore meilleurs

Achetez ou louez l'un des « Meilleurs achats » de l'année.



à partir de **158\$\*** par mois/48 mois. Versement initial **850\$**  
Accent L Achetez à partir de **10 995\$\*\***

AUTRES OPTIONS « MEILLEUR ACHAT »	
COMPTANT	MENSUALITÉ (48 mois)
0 \$	178 \$
1250 \$	148 \$
1680 \$	138 \$



Accent - « Meilleur achat », deux années de suite. *Le Magazine Carguide*



à partir de **188\$\*** par mois/48 mois. Versement initial **850\$**  
Elantra GL Achetez à partir de **13 995\$\*\***

AUTRES OPTIONS « MEILLEUR ACHAT »	
COMPTANT	MENSUALITÉ (48 mois)
0 \$	208 \$
1250 \$	178 \$
1680 \$	168 \$



Elantra - « Meilleur achat » 1997. *Consumers Digest*

L'ACCENT L DÉPASSE SES CONCURRENTES!

EQUIPEMENT DE SÉRIE	ACCENT L 3 portes - 10 995 \$	CIVIC CX 3 portes - 13 495 \$	TERCEL CE 2 portes - 12 496 \$	NEON 2 portes - 14 550 \$
Prix du « Meilleur achat » 1997, Carguide	\$	-	-	-
Rétroviseurs extérieurs télécommandés repliables	\$	-	-	-
Miroir de courtoisie sur le pare-soleil droit	\$	-	\$	-
Banquette arrière rabattable	\$	\$	-	-
Ceintures de sécurité ajustables en hauteur à l'avant	\$	-	-	-
Télécommande d'ouverture du volet de réservoir	\$	\$	-	-
Indicateur de bas niveau d'essence	\$	-	-	-
Indicateur de portes mal fermées	\$	-	\$	-
Éclairage au coffre	\$	-	\$	-
Essuie-glace à balayage intermittent réglable	\$	-	-	\$
Pare-chocs de couleur assortie	\$	\$	-	\$
Bavettes garde-boue avant et arrière	\$	-	-	-
Garantie du groupe motopropulseur	5 ans/100 000 km 3 ans/60 000 km	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km	3 ans/60 000 km
Assistance routière	3 ans/60 000 km	-	-	3 ans/60 000 km

L'ELANTRA GL DÉPASSE SES CONCURRENTES!

EQUIPEMENT DE SÉRIE	ELANTRA BERLINE - 13 995 \$	CIVILIER de base BERLINE - 14 690 \$	ESCORT LX BERLINE - 15 995 \$	COROLLA DX BERLINE - 16 748 \$
Puissance du moteur (HP)	130	120	110	100
Direction à assistance variable	\$	-	-	\$
Radio stéréo AM/FM de luxe	\$	-	\$	\$
avec lecteur de cassettes et 4 hauts-parleurs	\$	-	-	-
Miroir de courtoisie sur le pare-soleil droit	\$	-	\$	-
Boîte à gants verrouillable	\$	-	-	-
Télécommande d'ouverture du coffre	\$	\$	-	\$
Télécommande d'ouverture du volet de réservoir	\$	-	-	\$
Bavettes garde-boue avant	\$	-	-	-
Montre à quartz à affichage numérique	\$	-	\$	\$
Essuie-glace à balayage intermittent réglable	\$	-	\$	-
Transmission automatique en option	4 vitesses	4 vitesses	4 vitesses	3 vitesses
Garantie du groupe motopropulseur	5 ans/100 000 km 3 ans/60 000 km	3 ans/60 000 km	3 ans/60 000 km	5 ans/100 000 km
Assistance routière	3 ans/60 000 km	3 ans/60 000 km	3 ans/60 000 km	-



\*Selon les programmes de location de Hyundai Credit Canada seulement. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Offre d'une période limitée seulement, avec livraison d'ici au 31 juillet 1997, sur les modèles neufs Accent L 3 portes 1997, PDSF à partir de 10 995 \$, et Elantra GL berline 1997, PDSF à partir de 13 995 \$, taux d'intérêt annuels de 7,65 % / 7,2 %, 158 \$ / 188 \$ par mois pour 48 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location : 7584 \$ / 9024 \$ sur approbation de crédit. Option d'achat : 4865 \$ / 7034 \$. Versement initial de 850 \$ ou échange équivalent en sus de la première mensualité et d'un dépôt de sécurité de 200 \$ / 250 \$. Kilométrage annuel de 20 000 km, 8 ¢ par kilomètre additionnel. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. \*\*PDSF de l'Accent L 3 portes 1997 à partir de 10 995 \$. PDSF de l'Elantra GL 1997 à partir de 13 995 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des prix de vente et de location. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Détails chez le concessionnaire. †Fondé sur les données 1997 publiées par les fabricants.

- Automobiles LéviCo Ltée**  
144, rte Kennedy  
Lévis 833-7140
- Hyundai St-Georges**  
10555, 1re Avenue  
St-Georges Est  
Comté de Beauce 228-8814
- Porlier Automobiles inc.**  
100, Napoléon  
Sept-Îles 962-1828
- Luxoto inc.**  
484, Côte Joyeuse  
St-Raymond  
900-0283
- Montmagny Hyundai**  
150, boul. Taché Ouest  
Montmagny 248-7877
- Gaspésie Auto inc.**  
Route 132  
Bonaventure Ouest  
Bonaventure 534-2191
- Ste-Foy Hyundai**  
2650, Dalton  
Ste-Foy 654-9292
- Rivière-du-Loup Hyundai**  
280, Témiscouata  
Rivière-du-Loup 862-8144
- Rimouski Hyundai**  
375, boul. Ste-Anne  
Pointe-au-Père 724-2231
- M. Lessard Ltée**  
659, boul. St-Joseph  
Québec 623-5471
- Boulevard Hyundai**  
40, boul. Comeau  
Baie-Comeau 294-2886
- Centre Hyundai**  
1605, boul. Henri-Bourassa  
Québec 522-3738
- Ruby Auto inc.**  
2272, rue Notre-Dame Nord  
Thetford Mines 338-4665
- Automobiles Hyundai Matane**  
1560, du Phare Ouest  
Matane 662-4444
- Garage Jean-Roch Thibault**  
909, Mgr-de-Laval  
Baie-St-Paul 435-2379
- Hyundai l'Archipel**  
1109, chemin Laverrière  
Étang-du-Nord 986-5006

# 2 DERNIERS JOURS!

## VENTE LIQUIDATION FINALE

## Un an<sup>†</sup> SANS PAYER! ET AUCUN INTÉRÊT

sur toute la liquidation et modèles neufs sélectionnés, sur démonstrateurs, fins de ligne, modèles égratignés, modèles sans emballage, modèles uniques, etc...  
**AVEC LES GARANTIES DES MANUFACTURIERS ENTièrement HONORÉES**

# TOUT DOIT SORTIR!

Pour faire place aux nouveaux modèles!

# AVENTURE

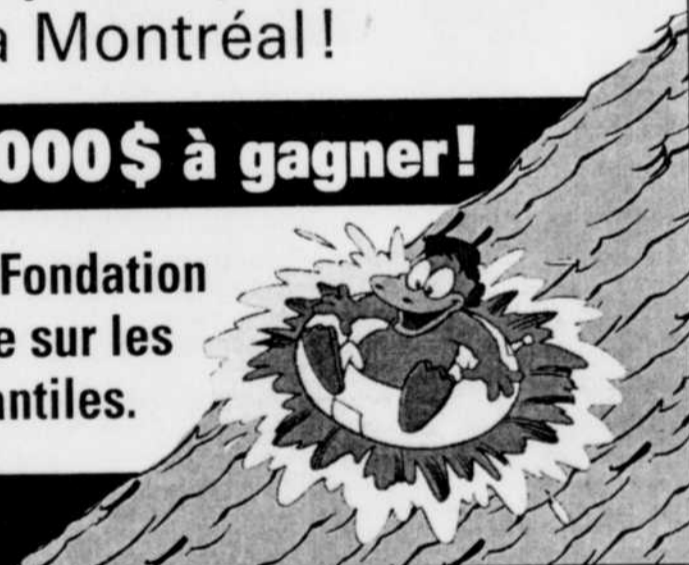
## ELECTRONIQUE

Venez maintenant profiter de nos offres fantastiques **SUR**

Et profitez de votre visite pour vous procurer des billets pour la «**Course de Canards**» OVIDE du 27 juillet prochain à Montréal!

**Plus de 70 000\$ à gagner!**

tout en aidant la Fondation de la recherche sur les maladies infantiles.



Billets en vente dans tous nos magasins.

**Hâtez-vous!**  
 La vente se termine demain!

- |                                       |                                     |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>TOUS</b> les téléviseurs           | <b>TOUS</b> les systèmes audio      |
| <b>TOUS</b> les magnétoscopes         | <b>TOUS</b> les ordinateurs         |
| <b>TOUS</b> les électroménagers       | <b>TOUS</b> les téléphones          |
| <b>TOUTES</b> les composantes audio   | <b>TOUS</b> les micro-ondes         |
| <b>TOUS</b> les caméscopes            | <b>TOUTES</b> les radios d'auto     |
| <b>TOUS</b> les mini systèmes         | <b>TOUTES</b> les radios portatives |
| <b>TOUS</b> les télécopieurs          | <b>TOUS</b> les logiciels           |
| <b>TOUS</b> les agendas électroniques | <b>TOUS</b> les jeux vidéo          |
| <b>TOUTES</b> les imprimantes         | <b>TOUS</b> les moniteurs           |
| <b>TOUS</b> les écrans géants         | <b>TOUS</b> les aspirateurs         |

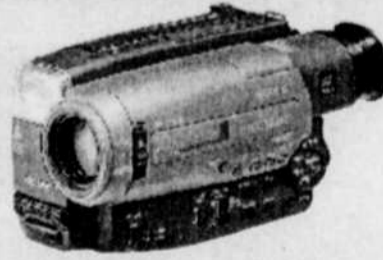
**TOUT EN MAGASIN!**



SONY  
 HITACHI  
 TOSHIBA  
 SHARP JVC  
 SANYO RCA



JVC SONY aiwa  
 Technics Panasonic  
 PIONEER FISHER  
 KENWOOD SHARP



Canon SONY  
 SHARP SANYO  
 HITACHI RCA  
 Panasonic JVC



AST COMPUTER  
 Packard Bell  
 NEC COMPAQ

†S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Quantité limitée. Détails en magasin. Frais d'administration minimales requis lors de l'achat.

**QUÉBEC**

**PLACE LEBOURGNEUF**

5500 boul. Des Gradins (418) 628-5500

**MAXI BOUTIQUES**

**CENTRE COMMERCIAL LAFLECHE**  
 625 boul. Lafleche, BAIE-COMEAU  
 (418) 589-5155

**LÉVIS**

**LES GALERIES CHAGNON**

300 Côte du Passage (418) 835-5500

**GALERIES DE LA CAPITALE**  
 5401 Des Galeries, QUÉBEC  
 (418) 622-0754

**PLACE FLEUR DE LYS**  
 552 boul. Wilfrid-Hamel, QUÉBEC  
 (418) 529-1740

**CHICOUTIMI**

**394 boul. Des Saguenéens**

(418) 698-3940

**CENTRE RIVIERE-DU-LOUP**  
 298 boul. Thériault, RIVIERE-DU-LOUP  
 (418) 862-2269

**PLACE DE VILLE**  
 700 boul. Laure, SEPT-ÎLES  
 (418) 962-8688



## Touristes bloqués durant six jours

Quelque 80 touristes ont pu quitter jeudi le parc provincial de Wells Gray, près de Clearwater, en Colombie-Britannique, où ils étaient bloqués de-

puis six jours en raison de l'effondrement de la seule route d'accès. La construction d'urgence d'un pont provisoire a permis l'évacuation d'un long convoi de voitures. La semaine dernière, de violentes pluies s'étaient abattues sur la région, creusant une fissure de 20 mètres sur une route surplombant un canyon d'une profondeur de 300 mètres. (AFP)

## YELLOWKNIFE

### Sauvé in extremis

Un navigateur canadien, qui dérivait depuis huit jours sur le lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest, a été secouru mardi par les garde-côtes alors qu'il se préparait à mourir, a-t-on appris

jeudi. Dwane Williams, qui voyageait à bord d'un bateau en aluminium de 4,8 mètres, s'était perdu au milieu des dizaines d'îles qui bordent le nord-ouest du lac des Esclaves, après avoir manqué un point de rendez-vous avec ses amis. Âgé de 37 ans, le navigateur avait rédigé son testament et écrit une lettre d'adieux à sa famille lorsqu'il a été repéré. (AFP)

## La sentence la plus sévère

Peter Mulder est escorté par les policiers à sa sortie de la cour de Brockville. Un juge vient de le condamner à la plus sévère sentence jamais infligée à pour conduite en état d'ivresse: huit ans et six mois de prison, et la suspension à vie de son permis de conduire. (PC)

## NOUVEAU-BRUNSWICK

### Six morts sur la Transcanadienne

Six jeunes gens ont trouvé la mort lors d'une collision entre deux véhicules vers 2h30 du matin, jeudi, sur un tronçon de route de la Transcanadienne au Nouveau-Brunswick réputé pour ses nombreux accidents. Les trois occupants d'une des deux voitures ont été identifiés, soit la conductrice Linda DiBona-ventura, 22 ans, de Moncton, et ses passagers Wendy Surette, 22 ans, de Scoudouc, au Nouveau-Brunswick, et Daniel Bourque, 23 ans, de Shediac Bridge, également au Nouveau-Brunswick. Seulement une des trois victimes dans l'autre véhicule a été identifiée. Il s'agit de Kyle Crandlemire, 19 ans, de Moncton. L'accident est survenu à Lutes Mountain, une section dangereuse de la Transcanadienne qui a déjà fait de nombreux morts au cours des années. (PC)

## OUTAOUAIS

### Drame familial

Les corps d'un homme et de son enfant ont été retrouvés hier, dans une maison isolée de Lochaber, près de Thurso, en Outaouais. C'est la conjointe de l'individu qui a fait la macabre découverte, en revenant au domicile après une absence d'une heure. Selon les premières informations, il semble que l'homme se soit suicidé après avoir tué son fils. (PC)

## MINES WESTRAY

### Deux ex-dirigeants témoigneront

Contre leur gré, deux anciens dirigeants de Curragh Resources devront témoigner à l'enquête sur l'explosion de la mine Westray, en Nouvelle-Écosse, qui a fait 26 morts en mai 1992, a statué hier un juge de la cour de l'Ontario. L'avocat des deux résidents de l'Ontario, Clifford Frame et Marvin Pélley, avait bien tenté de faire valoir que l'enquête qui se déroulait en Nouvelle-Écosse n'avait pas le pouvoir d'obliger ses clients à témoigner devant cette commission, puisqu'elle se déroule dans une autre province que la leur, mais la cour en a décidé autrement. Les enquêteurs ont déjà entendu les témoignages de 71 personnes jusqu'à maintenant. (PC)

## Nouvelle tuile pour Béliveau

Nouvelle tuile pour l'animateur Marcel Béliveau: la Banque Royale réclame le versement de 30 000\$ pour lequel il s'était porté caution dans un prêt de 130 000\$ contracté par sa compagnie Gestion Marcel Béliveau. La poursuite de la banque vise Béliveau personnellement. L'institution de prêt explique, dans sa poursuite, qu'il reste un solde de 90 940\$ sur cette créance. Les versements, ajoute-t-elle, n'ont pas été effectués depuis le 28 février. Conséquemment, indiquent encore les avocats de la banque, M. Béliveau a été mis en demeure de verser la caution de 30 000\$ à laquelle il s'était engagé. Mais la banque n'a rien reçu, même si un deuxième avis a été envoyé le 18 juin. (PC)



Prenez votre temps.  
Versez-vous un grand verre de thé glacé.  
Allongez-vous au soleil:  
Regardez tranquillement nos tableaux.  
C'est donc facile de magasiner une Saturn.  
Encore un peu de thé glacé?

Prenez votre temps, regardez, comparez, réfléchissez, prenez encore votre temps, faites vos calculs: l'été est trop court pour s'énerver. C'est comme ça que Saturn voit les choses l'été..., l'automne, l'hiver et le printemps. Pas de pression, pas de marchandage, pas de stress, juste du temps, tout le temps dont vous avez besoin pour faire le meilleur choix. C'est la façon Saturn de faire les choses tout autrement. Bonne Saturn et bonnes vacances!



Pour faire tout autrement

#### La Saturn SL1 1997 (Boîte de vitesse manuelle)

Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
174 \$	2000 \$
204 \$	1000 \$
234 \$	0 \$

#### 234 \$/mois\*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.  
0\$ comptant ou 15 403 \$†  
(transport inclus)



#### La Saturn SW1 1997 (Boîte de vitesse manuelle)

Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
200 \$	2000 \$
230 \$	1000 \$
261 \$	0 \$

#### 261 \$/mois\*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.  
0\$ comptant ou 16 113 \$†  
(transport inclus)



#### La Saturn SC1 1997 (Boîte de vitesse manuelle)

Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
189 \$	2000 \$
220 \$	1000 \$
250 \$	0 \$

#### 250 \$/mois\*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.  
0\$ comptant ou 16 483 \$†  
(transport inclus)



\*Ces mensualités sont calculées sur un bail de location de 36 mois et comprennent le transport (455 \$). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon les tableaux ci-haut) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. † PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix moindre.

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud  
4585, boul. de la Rive-Sud  
Lévis  
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy  
3330, rue Watt  
Sainte-Foy  
653-1312

Saturn Saab Isuzu de Québec  
765, rue Marais  
Québec  
681-5777

Saturn Isuzu du Saguenay  
1330, boul. du Royaume  
Chicoutimi  
549-3320

Chicane meurtrière

Un accrochage insignifiant entre adolescents hier soir sur le terrain de basket du parc Saint-Édouard à Laval, a tourné en affrontement meurtrier qui a coûté

la vie à un jeune de 15 ans. Rami Ranjomal, un jeune domicilié dans le quartier Fabreville, n'a pas survécu au coup de poignard qu'il a reçu dans l'abdomen. Il est décédé à l'hôpital Sacré-Coeur vers 6h hier matin, malgré une intervention chirurgicale. Un jeune de 17 ans, résidant à l'extérieur

de ce quartier, a été arrêté par la police peu de temps après l'agression. Le motif de l'agression apparaît des plus puérils: une chicane qui a dégénéré pour un coup de pied donné sur un ballon de basket. L'accusé a comparu et son enquête pro forma a été fixée à lundi. (PC)

ENQUÊTE SUR LA SOMALIE

Pas d'irrégularité

Le gouvernement avait le droit de mettre un terme à l'enquête sur la mission de maintien de la

paix des Forces armées canadiennes en Somalie, estime la cour fédérale d'appel. Selon cette cour, ces commissions doivent leur existence au cabinet. Le tribunal d'appel se demande comment la cour a pu conclure que la commission Létourneau avait acquis un statut indépendant. (PC)

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

RAYMOND, CHABOT INC.
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
Dans l'affaire de la faillite de: SURFHOUSE INC., personne morale légalement constituée, ayant son siège social et place d'affaires au 70, parc Industriel, Beauport (Québec) G0A 1E0.

RAYMOND, CHABOT INC.
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
Dans l'affaire de la faillite de: BRASSERIE LA RIBOULINGUE INC., personne morale légalement constituée, ayant son siège social et place d'affaires au 2575, boulevard Mgr-Gauthier, Québec (Québec) G1J 5C4.

Le Blond Buzzetti Inc.
AVIS AUX CRÉANCIERS
Avis est par les présentes donné que Diane Beaudin, sans emploi, demeurant au 7, rue Tremblay, Clermont (Québec) a fait cession de ses biens le 14 juillet 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er août 1997, à 16 heures, au bureau du syndic.

KPMG
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC
No: 200-11-004236-975 43-089435
COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de: LES CONSTRUCTIONS ERICKO INC., corporation légalement constituée ayant son siège et place d'affaires au 6225, rue l'Aster, appartement 102, Neufchâtel (Québec) G2C 1Z3.

KPMG
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC
No: 200-11-004236-975 43-089435
COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de: LES CONSTRUCTIONS ERICKO INC., corporation légalement constituée ayant son siège et place d'affaires au 6225, rue l'Aster, appartement 102, Neufchâtel (Québec) G2C 1Z3.

KPMG
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC
No: 200-11-004237-973 43-089436
COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de: MICHEL LAMONDE, menuisier artisan, domicilié et résidant au 6225, rue l'Aster, appartement 102, Neufchâtel (Québec) G2C 1Z3.

KPMG
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC
No: 200-11-004236-975 43-089435
COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de: LES CONSTRUCTIONS ERICKO INC., corporation légalement constituée ayant son siège et place d'affaires au 6225, rue l'Aster, appartement 102, Neufchâtel (Québec) G2C 1Z3.

SI VOS PRIORITÉS SONT AILLEURS LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ
Renseignez-vous: 686-3344 / 1 800 463-2362
TOUT SAVOIR POUR SÉLÈMMENT 19.75 PAR MOIS PAR CAMELOT 22.25 PAR MOIS PAR ROUTE MOTORISÉE

MÉTIVIER & ASSOCIÉS SYNDIC
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
Avis est, par les présentes, donné qu'une ordonnance de séquestration a été rendue contre MICHEL PELLETIER, 440, 68e Rue Est, CHARLESBOURG (Québec) le 16e jour de mai 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8e jour d'août 1997 à 14 heures au bureau du syndic, 2960, boul. Laurier, bureau 210, STE-FOY (Québec).

Redonnez vie avec un vieux véhicule - auto, moto, camion, motoneige, ou même autobus - qui ne marche plus.
Appelez sans frais au numéro AUTO-REIN: (418) 838-AUTO (418) 838-2886

18 ans et +
«Donnez du sang.»
Info-Collecte (418) 650-7230 1 800 761-6610

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: 2948-1710 QUÉBEC INC., personne morale légalement constituée, ayant son siège social au 1170, boul. Labourgneuf, bureau 304, Québec (Québec) G2K 2E3.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE LE 19e JOUR DE JUIN 1997 UNE ORDONNANCE DE SÉQUESTRATION A ÉTÉ RENDUE CONTRE LA DÉBITRICE PRÉCITÉE ET QU'ELLE EST RENDUE AVOIR LA CESSATION DE SES BIENS LE 15e JOUR DE MAI 1996, ET QUE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS SERA TENUE LE 10e JOUR D'AOUT 1997, À 14 H, AU BUREAU DU SYNDIC, TOUR DE LA CITÉ (SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON), 2600, BOUL. LAURIER, BUREAU 870, EN LA CITÉ DE QUÉBEC, DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

PRICE WATERHOUSE LIMITEE
Syndic de factif de 2948-1710 QUÉBEC INC.
Par: Gilles Savard, F.C.P. syndic
Tour de la Cité (Saint-Étienne-de-Lauzon), 2600, boulevard Laurier, bureau 870 Québec (Québec) G1V 4W2

RÉFECTION DE LA DALLE DU PONT LAROCHELLE
PROJET N° 6323
La Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon demande des soumissions pour des travaux de réfection consistant à l'élimination des joints, à la réparation, à l'imperméabilisation et au pavage de la dalle du pont Larochelle situé sur la route 171, au-dessus de la rivière Beauvillage, à Saint-Étienne-de-Lauzon.

TECAULT INC.
Division Gagné & Savard, 4700, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec (Québec) G1P 2J9, tél.: (418) 871-1811
contre un dépôt en argent ou un chèque non remboursable au montant de trente dollars (30 \$) incluant les taxes payable à l'ordre de Tecault Inc.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'un montant égal à 10% du montant total de la soumission et fait à l'ordre de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant. Les soumissions devront également être accompagnées des lettres d'intention relatives au cautionnement d'exécution et au cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services ainsi que des autres documents requis au devis.

Les soumissions devront être cachetées. Ces dernières seront reçues au bureau du soumissionnaire, au Centre administratif, 1, Place Chamberland, Saint-Étienne-de-Lauzon (Québec) G6J 1M5, jusqu'à vendredi 8 août 1997, à 11 h, heure locale, pour ouverture publique audit centre le même jour et à la même heure.

La Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat. La Municipalité ne sera pas en outre d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ À SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON, ce dix-neuvième (19e) jour du mois de juillet mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997).
Le secrétaire-trésorier, Sébastien Hamel, avocat

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DIVISION DE QUÉBEC NO: 43-088 730 SUR: 200-11-004119-973
COUR SUPÉRIEURE (En matière de faillite)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: SIT SOLUTIONS INTERNET TECHNOLOGIC INTERNATIONAL INC., ayant son siège social au 2200, rue Jean-Talon Nord, Québec (Québec)

Table with 3 columns: LOT, DÉBITRICE, VALEUR APPROXIMATIVE. Contains details for various equipment and services including computers, printers, and furniture.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME
AQUEDUC, ÉGOUTS, VOIRIE ET ASSAINISSEMENT
RÉFÉRENCE: R130-401
APPEL D'OFFRES

La Municipalité de Saint-Pacôme, en tant que maître d'oeuvre, demande des soumissions pour l'exécution des travaux décrits sommairement ci-après:
- Aménagement de deux (2) puits d'aqueduc avec dosage pour chloration et séquestrant;
- aménagement d'un poste de surpression;
- construction d'une conduite d'alimentation et de distribution d'eau d'environ 9900 mètres linéaires;
- construction d'un réseau d'égout domestique d'environ 10 500 mètres linéaires;
- construction de trois postes de pompage de 5 L/s, 10 L/s, 26 L/s;
- construction d'un système de traitement des eaux usées, de type étangs aérés facultatifs, d'environ 534 m³/d;
- reconstruction de voirie sur environ 6,0 km, et d'égout pluvial sur environ 7,5 km.

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.
APPEL DE PROPOSITIONS NO 97-806
DÉVELOPPEMENT ET ENTRETIEN D'UN SYSTÈME INFORMATISÉ DE SUIVI DES JOUEURS DE MACHINES À SOUS POUR LES CASINOS DE MONTREAL, CHARLEVOIX ET HULL

La Société des casinos du Québec inc. désire recevoir des offres relatives au développement et à l'entretien d'un système informatisé de suivi des joueurs de machines à sous pour les casinos de Montréal, Charlevoix et Hull. Le présent appel de propositions est divisé en deux (2) lots:
• Lot 1: Module Bijou;
• Lot 2: Module interface Grips.
Le présent appel de propositions s'adresse aux entreprises pouvant fournir le Lot 1 et/ou le Lot 2 et ayant la capacité pour répondre aux conditions contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable au montant de 50 \$ présenté sous forme de chèque certifié ou mandat postal fait à l'ordre de la Société des casinos du Québec inc., du lundi 21 juillet au vendredi 25 juillet 1997 et du lundi 28 juillet au mercredi 30 juillet 1997, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à:
Société des casinos du Québec inc.
Direction de l'Approvisionnement
500, rue Sherbrooke Ouest, 15e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Aucune proposition reçue après le délai ne sera acceptée.



## LE MONDE

## Trêve imminente

Le Sinn Fein demande à l'IRA de proclamer un nouveau cessez-le-feu en Ulster

■ DUBLIN (AFP) — Un nouveau cessez-le-feu de l'IRA, qui mettrait fin à 18 mois d'attentats et de violences, semblait imminent, hier soir, après les appels à la trêve lancés par le chef de son aile politique Sinn Fein, qui s'est dit « persuadé » d'une réponse positive.

Gerry Adams et son numéro deux Martin McGuinness ont publié à Dublin un communiqué appelant l'armée clandestine à « rétablir son cessez-le-feu d'août 1994 », qu'elle avait rompu en février 1996, alors que le processus de paix s'enlisait.

C'est la première fois depuis cette date que le Sinn Fein, qui souhaite comme tous les républicains la réunification de l'Irlande, demande à son aile militaire de déposer les armes. « J'ai dit clairement depuis 18 mois, que je ne demanderais à l'IRA de réta-

blir son cessez-le-feu que si j'étais persuadé que la réponse serait positive », a expliqué M. Adams.

« La direction de l'IRA nous a assurés qu'elle répondrait sans délai à notre demande », a-t-il ajouté, sans donner plus de précisions sur la date à laquelle pourrait être annoncé ce « défi historique ».

Le premier ministre irlandais, Bertie Ahern, a affirmé hier qu'il s'attendait à une réponse dans les 48 heures.

Seule une trêve de l'IRA permettrait au Sinn Fein, après une période pro-

batatoire de six semaines, de participer aux discussions de fond sur l'avenir de l'Ulster que Londres et Dublin ont convoquées pour septembre.

Décidé à relancer le processus de paix, le premier ministre britannique Tony Blair, en accord avec Dublin, a donné un coup d'accélérateur le mois dernier en proposant ce calendrier, que réclamaient les nationalistes.

M. Blair a aussi offert une solution sur le désarmement des milices, sujet bloquant tout progrès depuis plus d'un an aux pourparlers de paix multipartites à Belfast, d'où le Sinn Fein est exclu tant que l'IRA continue la violence: ce désarmement aurait lieu en parallèle aux discussions sur le fond, et non en préalable, comme le veulent les protestants.

Avec des propositions claires sur le calendrier et le désarmement, l'IRA peut aujourd'hui prononcer un cessez-le-feu qui permettrait au Sinn Fein de s'asseoir à la table des discussions sur l'avenir de la province.

Cependant, les tensions sont maintenant fortes dans le camp protestant loyaliste dont le principal parti, le Parti unioniste d'Ulster (UUP) de David Trimble, jugeait encore hier les propositions anglo-irlandaises « inacceptables » parce que trop vagues sur les conditions du désarmement.

M. Trimble a souligné qu'un cessez-le-feu de l'IRA devait être « complet, universel et permanent » et accompagné du « désarmement et du démantèlement des organisations terroristes ».

## Party royal pour Camilla

LONDRES (AFP) — Camilla Parker-Bowles, en robe de soie bleue, est arrivée hier soir au château de Highgrove, où le prince Charles a convié 80 invités à une grande soirée pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de son amie.

Camilla sera la « reine » de la soirée dont le coût est estimé à 65 000 \$, selon la presse populaire, qui n'en finit pas de s'interroger sur son possible mariage avec le prince de Galles.

Cette fête, qui se déroulait très discrètement derrière les hauts murs de la résidence princière, devrait marquer cependant une nouvelle étape vers une reconnaissance officielle de la liaison de l'héritier au trône avec la femme qui partage sa vie.

Les invités en smoking et robes scintillantes sont arrivés sous le regard d'une cinquantaine de journalistes et de cameramen traquant le moindre détail de la soirée, qualifiée de « privée » par Buckingham Palace.

Des livreurs ont effectué hier des allers et venues, apportant des cadeaux ou préparant le grand dîner de cinq plats.

Les invités devaient d'abord être conviés à se promener, avec une coupe de champagne, dans le parc qui fait la fierté du prince Charles.

Les légumes du dîner sont fournis par le potager de Highgrove, Charles étant féru d'agriculture biologique.

Parmi les convives, figure, selon la presse, Andrew Parker-Bowles, l'ex-mari de Camilla, dont elle a divorcé en 1995 et qui est le père de ses deux enfants. L'ex-fille au pair de la famille royale Tiggy Legge-Bourke était aussi de la fête.

Jeudi soir, jour de son anniversaire, Camilla, qui réside officiellement à une trentaine de kilomètres de Highgrove, est venue dîner au château du prince. Les chroniqueurs royaux n'ont su dire si elle y avait passé la nuit pour participer aux préparatifs.

Mais hier, la presse populaire laissait au second plan cette soirée dédiée à Camilla, longtemps vilipendée pour son allure rustique, et publiait des photographies de la princesse Diana, en maillot de bain léopard, dans le sud de la France, Diana, qui, selon le *Times*, a l'intention d'annoncer prochainement « une grosse surprise », doit rentrer de vacances ce week-end.

EN BREF

## Mir: équipage KO

La station spatiale Mir était à nouveau bien orientée hier, mais l'équipage est si épuisé que Moscou pourrait attendre l'arrivée en août de nouveaux cosmonautes pour faire de délicates réparations. Le système d'orientation avait été déréglé jeudi après que les cosmonautes — deux Russes et un Américain — eurent accidentellement débranché un câble-clé. La station a alors basculé. Les panneaux solaires l'alimentant en électricité n'étant plus dans l'axe du soleil, les batteries se sont déchargées, privant la station d'électricité et déclenchant à bord les sirènes et les lumières d'alarme. (AP)

## Confusion sur les meurtres attribués à Andrew Cunanan

Disculpé du meurtre d'un médecin de Floride, il semble lié à un autre assassinat commis à Miami en mai

MIAMI BEACH, Floride (AP) — Le FBI et la police de Floride jouaient toujours hier au chat et à la souris avec Andrew Cunanan, l'assassin présumé du couturier italien Gianni Versace. Soupçonné de quatre autres meurtres, ce prostitué homosexuel de 27 ans est pourtant encore introuvable.

Une certaine confusion avait régné après la découverte jeudi du corps du Dr Silvio Alfonso dans sa maison de Miami Springs, distante d'environ 25 km de la luxueuse propriété de Versace. Un témoin avait alors affirmé avoir vu un individu correspondant au signalement de Cunanan sortir de la maison de ce médecin homosexuel de 44 ans.

Dans la soirée, un responsable de la police de Floride, John Coffey, avait ensuite expliqué que les deux crimes n'étaient « catégoriquement pas liés » et que le Dr Alfonso avait été tué lors d'une dispute familiale impliquant son frère, avant de revenir hier sur ses déclarations en écartant toute certitude.

Tout aussi prudent, Pat Brickman, de la police de Floride, a estimé hier que la description de l'homme vu sortant de chez le Dr Alfonso « correspond à celle de Cunanan et de 5 millions d'autres personnes ». Il a par ailleurs démenti les informations du *New York Times* selon lesquelles des chiens auraient fait un lien entre un vêtement abandonné par Cunanan et des odeurs à la propriété du Dr Alfonso.

Les enquêteurs ont la conviction que le meurtrier présumé se trouve encore en Floride. « Nous croyons fermement

qu'il se trouve toujours dans la région », a assuré Anne Figueiras, du FBI. « Nous exhortons les gens à se montrer très prudents. Il est armé et dangereux ». Alors que des récompenses d'environ 95 000 \$ ont été offertes pour l'arrestation du suspect, le FBI a intensifié sa surveillance de l'aéroport, du port et des gares routières de Miami.

Cunanan, auquel quatre meurtres sont déjà attribués, pourrait être à l'origine d'un autre homicide. Les enquêteurs examinent la possibilité qu'il soit impliqué dans le meurtre, le 12 mai, d'un homosexuel de 41 ans dans un appartement de Miami Beach, rapporte hier le *Miami Herald*.

Le policier cité par le quotidien affirme que la victime, Casey Patrick Siggler, aurait été vue en compagnie de Cunanan sur un parking fréquenté par des prostitués homosexuels non loin de la villa de Versace. Selon un employé du parking, le pick-up Chevrolet que Cunanan aurait volé se trouvait sur place depuis le 10 juin.

Outre les meurtres présumés en Floride, Cunanan est soupçonné de quatre meurtres dans le Minnesota, l'Illinois et le New Jersey depuis le 29 avril.

De nombreux hommages devraient être rendus au couturier disparu, dont les cendres ont été rapatriées hier à Côme, en Italie, où il possédait une maison. Un premier office religieux a été célébré dans la journée en l'église Saint-Patrick de Miami Beach. Un autre se déroulera mardi à Milan et un dernier le 8 septembre à New York.

## Cloche du siècle à Moscou



La principale cloche de la basilique Christ le Sauveur, à Moscou, sera bénie et érigée aujourd'hui. D'un poids de 27 tonnes, la cloche est la plus lourde réalisée au XX<sup>e</sup> siècle.

## SUPER SOLDE MODÈLES 1997

neufs et démonstrateurs



Photo à titre indicatif seulement

Sécurité avant tout.

VOLVO DE QUÉBEC

2335, rue Watt, Sainte-Foy, 656-1112  
(Parc Colbert Est, sortie Charest Ouest, angle du Vallon)

Financement ou location à long terme disponible. Transport, préparation et taxes en sus.

## VOLVO 850

3 en inventaire

Climatiseur, vitres et miroirs électriques, quatre ballons de sécurité gonflables, freins ABS, régulateur de vitesse, sièges chauffants, miroirs extérieurs chauffants.  
PDSF 34 295\$

SOLDE

30 995\$

## VOLVO 850 TURBO

2 en inventaire

Climatiseur électronique, lecteur de disques compacts dans tableau de bord, quatre ballons de sécurité gonflables, freins ABS, toit ouvrant, alarme et ouverture sans clé, siège électrique côté conducteur, volant de cuir, ordinateur de bord, roues d'alliage 16 po, sièges chauffants, miroirs extérieurs chauffants, intérieur en cuir, système traction asservie.  
PDSF 46 370\$

SOLDE

40 995\$

## VOLVO 850 GLT FAMILIALE

1 en inventaire

Climatiseur électronique, quatre ballons de sécurité gonflables, freins ABS, siège électrique côté conducteur, alarme et ouverture sans clé, toit ouvrant, roues d'alliage, sièges chauffants, miroirs extérieurs chauffants, intérieur en cuir, système traction asservie, moteur turbo basse pression 190 chevaux.  
PDSF 44 170\$

SOLDE

39 995\$

# DOSSIERS



## Capitale ou ville musée ?

À l'automne on saura si le gouvernement a vraiment l'intention de faire de Québec une capitale moderne

■ QUÉBEC — Le gouvernement devra déterminer cet automne s'il s'engage à faire de Québec une capitale moderne ou s'il persiste dans la voie qui mènera la ville à un statut de « capitale-musée ».

L'occasion lui en sera fournie par le dépôt d'un rapport sur l'avenir de la fonction publique dans la capitale nationale. Un document attendu par plusieurs et dont l'ébauche paraît déjà satisfaire la Ville de Québec. L'expression « capitale-musée » est du directeur général de l'École nationale d'administration publique. « La fonction publique sera de moindre taille, mais elle ne pourra pas se permettre d'être de moindre qualité, prévient Pierre De Celles. C'est sur son dynamisme que repose l'avenir de Québec comme capitale. »

Pour que l'une et l'autre rayonnent, le gouvernement devra s'assurer que les « personnes clés » de la fonction publique travaillent à Québec. Il devra veiller à ce que les négociations de toutes sortes s'y déroulent. Et s'assurer que les réunions, par exemple celles des pré-

sidents des Régies régionales de la santé et des services sociaux, s'y tiennent. Enfin, il devra recruter des jeunes dans la fonction publique, dont la moitié à Québec.

### LE GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail auquel participe Pierre De Celles est présidé par le député de Portneuf, Roger Bertrand. Il est formé de représentants des quatre syndicats rattachés à l'appareil gouvernemental, de la Chambre de commerce du Québec métropolitain, de la Commission de la capitale nationale et de l'administration municipale.

Rencontré dans un hôtel de Québec, où l'ÉNAP recevait ces jours-ci des centaines de fonctionnaires et d'universitaires du monde entier, M. De Celles a accepté de livrer au SOLEIL sa vision de ce que doit être

une fonction publique dans une capitale à l'aube du prochain siècle. Sa vision puise en partie dans le contenu du rapport qui sera remis dans quelques semaines au ministre responsable de la région de Québec, Jean Rochon. Pour Pierre De



Jean-Marc Salvé

Celles, la vocation de Québec comme capitale doit être redéployée dans des sphères nouvelles. « Notamment dans des domaines qui rattachent un gouvernement au phénomène de la mondialisation, à celui, concomitant, de la régionalisation, à l'internationalisation de l'information, au besoin de compétitivité, etc. »

C'est par ces nouvelles portes que Québec et la fonction publique doivent se développer. « Si le gouvernement décide que c'est à Québec que travaillent les grands experts de la fonction publique québécoise, spécialisés par exemple dans les négociations d'accords de toutes sortes, si c'est ici qu'on réfléchit sur les façons dont on développera les nouvelles technologies de l'information, c'est ici, inévitablement, que se trouvera le cœur de la fonction publique. »

Celle-ci doit avoir la capacité d'attirer des services connexes que requiert une capitale moderne. Pierre De Celles et d'autres membres du groupe de travail rêvent, entre autres, que Québec devienne le centre d'un vaste réseau informatique.

### NOUVELLES TECHNOLOGIES

« Il faudrait pouvoir développer ici les nouvelles technologies de l'information, notamment dans ce qu'elles ont de particulier pour une fonction publique », explique-t-il. Mais tout ne se fera pas en claquant des doigts.

Reconnaître que c'est désormais le dynamisme de la fonction publique et non plus son importance numérique qui fera la différence suppose que le gouvernement investisse dans ce dynamisme. Et qu'il le fasse à Québec.

Pour Pierre De Celles et d'autres membres du comité, le développement de Québec et celui de la fonction publique sont indissociables. Tout leur travail repose sur cette affirmation.

Le pdg de l'ÉNAP estime que sa vision n'est pas réservée à une capitale qui serait nécessairement celle d'un État souverain. Elle peut s'appliquer à la capitale d'une province.

Étonnamment, il pense même que « la plus grande menace pesant sur Québec à l'heure actuelle est que des fonctions qui se trouvent actuellement à Ottawa déménagent à Montréal advenant la souveraineté ».

D'où l'importance, poursuit-il, que le gouvernement s'engage à reconnaître le statut de Québec comme capitale avec tout ce que cela suppose.

M. De Celles croit que le « repositionnement » de la fonction publique, comme l'avenir politique, est susceptible d'affaiblir le statut de Québec. Mais il peut aussi être l'occasion de le renforcer.

« Tout dépend des choix qui seront faits. Là, on a fait des coupures. Des fonctionnaires partent. Après il faudra redéployer tout ça. Ce sera une étape cruciale. Pour l'instant, on est comme des gens qui viennent de déménager. Les meubles ne sont pas encore placés. La façon dont on vivra dépendra de la manière dont on les disposera. »

**La vocation de Québec capitale doit être déployée dans des sphères nouvelles**



Pierre De Celles



Roger Bertrand



Jean Rochon

## REGROUPEMENT DES SERVICES POLICIERS SUR LA RIVE-SUD

# Une belle occasion ratée

Selon Lévis, faire un seul corps policier était le premier pas pour une fusion des municipalités de la Rive-Sud

■ LÉVIS — C'est avec une vive déception, et une pointe d'amertume, que les élus municipaux de Lévis ont réagi à la fin de non-recevoir des maires de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière à un regroupement des services policiers sur la Rive-Sud.

« D » e dire qu'il faut fusionner nos deux MRC, nos deux corporations de développement économique dans un premier temps, et par la suite, regarder si on peut regrouper nos services policiers dans quelques années est une façon facile pour des politiciens de noyer le poisson », a affirmé, sans ambages, le conseiller André Hamel, responsable du dossier de la sécurité publique.

Parlant au nom du conseil de ville de Lévis, M. Hamel réagissait aux propos tenus la semaine dernière par le président du conseil d'administration de Chaudière-Ouest et maire de Saint-Étienne, M. Christian Jobin. Selon M. Jobin, les élus municipaux des Chutes-de-la-Chaudière n'envisagent pas de fusion des services policiers sur la Rive-Sud avant 2003.

Aux prises avec des problèmes internes graves, cet organisme a décidé de se saborder et d'acheter des services à la Régie de Chaudière-Etchemin, au lieu d'étudier une proposition de regroupement des services policiers sur la Rive-Sud. Ce projet doit toutefois recevoir l'imprimatur du ministre de la Sécurité publique, M. Robert Perreault, avant de devenir une réalité. Le gouvernement québécois souhaite la fusion de plusieurs villes.

### POLITICAILLERIE ET ABUS DE POUVOIR

« Un regroupement des services policiers aurait été une belle occasion de jeter à terre les faux murs qu'il y a entre les deux MRC de la Rive-Sud. Au lieu de cela, on fait de la politicaillerie, on conserve nos petits abus de pouvoir sur le dos des contribuables », a commenté M. Hamel, au cours d'une entrevue.

Le conseiller déplore, en outre, le refus des élus de Chaudière-Ouest de ne même pas s'être donné la peine de vérifier une étude qui conclut qu'il y a des économies possibles de 1,4 million \$ annuellement, en ne faisant qu'un seul corps de police sur la Rive-Sud.

M. Hamel s'explique mal cette attitude à l'heure où les municipalités sont confrontées à un pelletage de 500 millions \$ du gouvernement Bouchard et que les contribuables ne veulent rien savoir d'une hausse des taxes. « La moindre des choses aurait été de valider nos chiffres. Mais non, on a préféré entretenir le régime où tout le monde se renvoie l'ascenseur sans trop se poser de questions. Les gens attendent qu'une décision importante soit prise au moment opportun », a-t-il soutenu.

Dernièrement, les maires de Saint-Romuald, Charny, Saint-Jean-Chrysostome et Breakeyville se sont engagés dans un processus en vue d'une fusion, rejetant la possibilité d'inclure Lévis dans l'étude financière pour former une nouvelle ville, malgré la demande du maire Denis Guay. Le député de Lévis, Jean Garon, s'est prononcé également en faveur d'une seule ville sur la Rive-Sud.

De son côté, le chef de police de Lévis, M. Gilles Drolet, estime qu'un regroupement sur la Rive-Sud est la seule façon de réaliser des économies dans le contexte actuel. « Présentement, on est au fer », a-t-il dit.

En outre, il croit que la mise en commun des ressources permettrait d'améliorer le service. « Les gens de Saint-Nicolas seraient possiblement plus rassurés de savoir qu'il y a 20 policiers qui peuvent intervenir rapidement en cas de problèmes avec les Hell's, au lieu de trois à certains moments », a-t-il ajouté.

Un corps de police unifié compterait 120 policiers, ce qui le placerait au 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> rang en terme d'importance numérique au Québec. « Cela nous donnerait une oreille plus attentive auprès des au-



Pierre Pelchat

torités gouvernementales », a-t-il affirmé.

De plus, le chef Drolet y voit une occasion de mettre en commun les forces de chacun. « Nous avons une bonne expertise dans la résolution des crimes et nous pourrions la partager. »

Selon un rapport du ministère de la Sécurité publique, le taux de résolution des crimes du service de police lévisien a été supérieur à la moyenne des villes de sa catégorie en 1996.

De son côté, la Régie de Chaudière-Etchemin se situe en bas de la moyenne. Son taux de résolution des crimes est de 26% par rapport à la moyenne de sa catégorie qui est de 31,6%. Quant à la performance de la Régie de Chaudière-Ouest, elle est la pire des dix services policiers couvrant des territoires de 25 000 à 29 999 habitants. En 1996, le taux de résolution a été établi à 24,7% alors que la moyenne est de 33,6%.

À l'inverse, Lévis pourrait bénéficier de l'expertise de Chaudière-Et-

LE SOLEIL, GILLES LAFOND

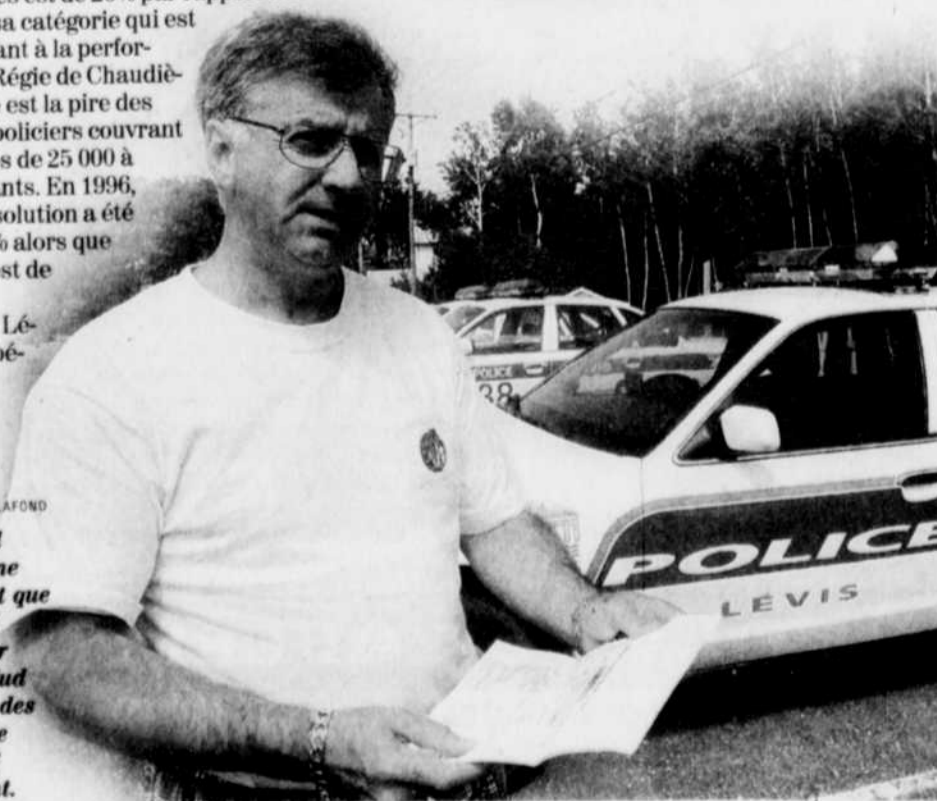
André Hamel affirme qu'une étude conclut que faire un seul corps policier sur la Rive-Sud entraînerait des économies de 1,4 million \$ annuellement.

chemin en ce qui concerne le 9-1-1 et de son service de relations publiques.

### LES POMPIERS

En plus de la police, Lévis propose également le regroupement des services de protection contre les incendies. « On conserverait tous nos pompiers et on pourrait même ajouter des postes de pompiers employés à temps partiel là où il n'y en a pas actuellement sans augmenter les coûts », a avancé M. Drolet.

Il n'a pas été possible de joindre le président du conseil d'administration de la Régie de Chaudière-Etchemin, M. Gabriel Bélanger, pour obtenir ses commentaires. Cette Régie projette de déménager ses pénates dans les locaux de la Sûreté du Québec à Saint-Romuald.



# OPINIONS

## LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MÂRAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

### ÉDITORIAL

## Zoo à vendre

**P**as facile pour un gouvernement de se débarrasser d'un équipement public même quand il annonce clairement ses intentions, comme le démontre ce qu'il faut bien appeler la saga de la « privatisation » du jardin zoologique et de l'aquarium de Québec. Il y a trois ans, le gouvernement libéral de Daniel Johnson annonçait qu'il allait privatiser ces deux équipements. M. Johnson pouvait affirmer « ce n'est pas la mission du gouvernement de donner à manger à des perroquets et des singes, ce ne sont pas des fonctionnaires du Québec qui doivent être gardiens de zoo ». Une déclaration sensée à une époque où le gouvernement n'a pas d'argent pour ses hôpitaux.

Sauf que depuis trois ans on a tourné en rond dans ce dossier, comme un ours en cage. Les libéraux, juste avant de perdre le pouvoir, ont conclu une entente pour céder le zoo et l'aquarium à la Société zoologique de Québec qui depuis plus de 60 ans exploitait les concessions sur le site du zoo. Le PQ s'est empressé d'annuler cette transaction. C'est à la Société des parcs, qui comprend des gens des Chambres de commerce de Ste-Foy et de Charlesbourg, mais aussi de la Société linnéenne que fut donc remise la gestion des deux attractions touristiques largement déficitaires. Collectivement, on y englobait plus de 4 millions \$ par année. La Société zoologique a saisi les tribunaux de cette affaire pour récupérer ce qu'elle considère lui appartenir.



Donald Charette

Entre-temps, le ministère de l'Environnement a confié la gestion des deux sites à la Société des parcs et magasiné un acheteur potentiel. Il y a quelques jours, l'opération se terminait sur un échec: la firme KPMG, après avoir relancé 400 entreprises, soumettait quatre propositions jugées insuffisantes par tous les acteurs.

On annonçait alors qu'un autre rapport sera remis le 31 janvier prochain pour trouver un modèle mixte, privé-public.

Au moins un investisseur privé local s'est manifesté durant toute cette saga et Guy Drouin, propriétaire du Village des Sports à Valcartier, promettait d'investir 50 millions \$ pour revampir le zoo.

Au ministère de l'Environnement et la Faune on juge que ces promoteurs veulent obtenir le zoo pour rien, tout en demandant au gouvernement d'assumer les déficits.

Une chose est claire, toute la gestion gouvernementale a nui depuis plusieurs années au jardin zoologique du Québec et à l'aquarium qui ont été littéralement laissés à l'abandon.

Pas de budget, pas de rénovation, pas de promotion si bien que la fréquentation est tombée sous les 100 000 visiteurs par année. Heureusement, sous la gouverne de la Société des parcs, la situation s'est redressée et l'achalandage est en hausse.

Pendant que les zoos de St-Félicien, de Granby et d'Hemmingford profitaient des programmes d'infrastructure et se vendaient de façon dynamique, celui DU Québec dépérissait.

En fait le zoo a besoin d'un « face-lift » radical. Dans les zoos contemporains les animaux n'ont plus à se heurter à des cages de fer ou à des vitres épaisses, sauf à Charlesbourg. À la Société des parcs on estime qu'il faudrait investir entre 12 et 15 millions \$ pour en faire un parc moderne où les animaux sont mis en valeur. On jongle avec l'idée d'un parc thématique avec des jeux d'eau, et des démarches ont été entreprises avec le Fonds de solidarité et la Caisse de dépôt et de placement.

Oh surprise! on écarte l'idée de faire commanditer certaines attractions par des entreprises privées, comme cela se fait aux États-Unis. Quant à l'aquarium il n'intéresse pas les investisseurs. Là encore la Société des parcs a des projets, grossir les bassins, installer des étangs de pêche, projets qui demandent des investissements importants.

Convenons que le gouvernement n'a pas à mettre plus d'argent sur les animaux quand des malades doivent se rendre à Montréal pour des coronographies. Convenons qu'il serait temps d'arrêter les frais juridiques. Enfin, il faut libérer le zoo et l'aquarium du carcan gouvernemental et impliquer des investissements privés, rapidement.

## LES VACANCES DE LA CONSTITUTION



### OPINION

## L'entente américaine sur le tabac: une victoire pour la santé publique?

François Damphousse et Fernand Turcotte

Les auteurs sont respectivement directeur du bureau du Québec de l'Association pour les droits des non-fumeurs et professeur de santé publique à l'université Laval

Quelques semaines se sont déjà écoulées depuis l'annonce de l'entente conclue entre les fabricants de tabac et les procureurs généraux de 39 États américains. Cette entente propose d'adopter des mesures portant sur le contrôle de la fabrication, de la promotion et de la vente des produits du tabac. De plus, les fabricants de cigarettes américains conviennent de payer 368 milliards \$ au cours des 25 prochaines années pour rembourser, entre autres, les coûts du traitement des maladies causées par leurs produits.

Présentée initialement comme une victoire pour la santé publique, la ratification de cette entente par le gouvernement américain n'en demeure pas moins incertaine. En effet, de plus en plus de professionnels de la santé la dénoncent parce que les concessions accordées à l'industrie du tabac sont plus grandes que les gains pour la santé publique.

### RÉPERCUSSIONS MONDIALES

Une des plus grandes lacunes de l'entente demeure son indifférence à l'égard des ravages provoqués par les fabricants de tabac à l'échelle internationale. On ne trouve dans cette entente aucune mesure qui régisse leurs pratiques commerciales en dehors des États-Unis. On sait que la stratégie de croissance des fabricants dépend de l'envahissement des marchés des pays en voie de développement.

Si les mesures comprises dans l'entente produisent l'effet escompté, il est prévisible que les fabricants de cigarettes américains iront prendre à l'étranger les profits que celles-ci leur interdiront de prélever aux États-Unis. Ce qui ne peut être que désastreux pour des pays dépourvus des ressources pour lutter contre une telle épidémie.

### LAUTORITÉ DE LA FDA

Il est ironique de constater que toutes les mesures de l'entente auraient pu être

obtenues par voie réglementaire sans accorder de concessions à l'industrie du tabac. Par exemple, la Food and Drug Administration, après avoir mené des enquêtes sur les manigances des fabricants de tabac, avait récemment défini les produits du tabac comme autant de méthodes d'administration de drogue et les avait par conséquent soumis aux procédures de contrôle qui s'appliquent à toutes les autres drogues. Un juge fédéral de la Caroline du Nord a même confirmé l'autorité de la FDA pour réglementer le tabac comme une drogue.

Malheureusement, l'entente impose à la FDA toute une série de servitudes qui entraveront sa capacité de protéger la santé contre les méfaits du tabac. Par exemple, bien que la FDA puisse réglementer la fabrication de produits du tabac moins dangereux pour la santé, il semble qu'elle ne disposera plus du droit de bannir la vente des produits du tabac sous leur forme actuelle.

De plus, les fabricants de tabac acquiescent à la possibilité de contester ces preuves devant une instance juridique. Ils pourraient ainsi continuer de s'en tenir à leur stratégie qui consiste à retarder l'adoption de toute mesure susceptible de compromettre leurs profits. Finalement, pour l'éventualité où ces mesures dilatoires échoueraient, les fabricants de tabac gardent la possibilité d'instiguer un marché de contrebande pour faire reculer le gouvernement, moyen qui s'est révélé efficace pour obtenir le retrait des taxes canadiennes sur le tabac.

### LE PRIX DE L'IMMUNITÉ

La somme de 368 milliards \$ payée par les fabricants de tabac au cours des 25 prochaines années semble énorme. Cependant, il ne faut pas oublier que les coûts sociaux engendrés par le tabagisme sont estimés à 100 milliards \$ par année aux États-Unis. De plus, les fabricants de tabac n'ont qu'à s'entendre pour augmenter le prix de chaque paquet de cigarettes de 40 cents pour retenir à leur clientèle cette facture et maintenir intact le niveau actuel de leurs profits.

Si on se rappelle que ces paiements seront également déductibles d'impôts, ce

sont tous les contribuables qui assumeront une partie des coûts imputés à l'industrie.

Une telle somme d'argent ne constitue donc pas une si grave punition, surtout si on prend en considération le fait que les fabricants de tabac seront en plus protégés contre les recours en justice collectifs et que des nouvelles restrictions seront imposées aux poursuites individuelles. D'ailleurs, ce sont ces conditions qui expliquent le redressement des cotes boursières des titres des fabricants de tabac, qui est survenu après qu'on eut la confirmation que le compromis hors-cour comprenait cette protection pour l'industrie.

### DES PRODUITS DANGEREUX

Ce qu'il y a d'histoire dans cette entente, c'est d'abord qu'on ait réussi à forcer les fabricants de tabac à reconnaître que leurs produits sont dangereux pour la santé et qu'ils doivent pour cette raison changer leur méthodes commerciales. Toutefois, il ne faut pas croire que les fabricants de tabac ont enfin été mis à la raison. Au contraire, ils ont probablement réussi à éviter les dégâts qu'auraient pu causer les témoignages de plusieurs délateurs ainsi que la divulgation d'une multitude de documents confidentiels.

Souhaitons que la communauté de la santé aux États-Unis sera en mesure de convaincre son gouvernement de bonifier ou, si ce n'est pas possible, de rejeter tout simplement cette entente, dans l'intérêt surtout de la communauté internationale.

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante : Carrefour des lecteurs, Journal LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

### CARREFOUR DES LECTEURS

## L'artillerie sonore dans le Vieux-Québec

Le Festival d'été, volet extérieur, c'est peut-être excitant pour la masse des touristes, mais son expansion envahissante, encouragée par la propagande des médias locaux, se fait sentir cette année. Je suis frappé par la quantité d'annonces de logements à louer près de chez moi, dans le Vieux-Québec.

J'habite présentement une chambre, raison de budget, et pas question de payer pour un appartement ici s'il faut être bombardé depuis le parc du parlement par les « rockers » et autres « décibelmen », comme c'est le cas chaque été depuis 1994, à une période où, généralement, on étouffe avec les fenêtres fermées. À mon arrivée ici en 1989, c'était animé en été,

mais pas tonitruant. Le cauchemar estival s'est d'abord manifesté avec « Son et laser » au parlement en 1992. Depuis ce temps, le Comité des citoyens du Vieux-Québec brille par son effacement. De toute façon, quelle est la force d'un tel comité avec tous ces déménagements chaque année? L'industrie touristique semble devenue très pesante, beaucoup trop pesante pour que la qualité de vie s'améliore dans ce gros « gadget » touristique sans âme qu'est maintenant le Vieux-Québec en été. Le message est clair: « L'artillerie sonore vous dérange? Sacrez votre camp ailleurs! » Plusieurs l'ont compris, dont moi-même qui laisserai ma « piaule » pour un appartement dans un secteur plus vivable dès que possible. Les propriétaires finiront peut-être par se liguer contre la grosse ma-

chine à sous touristique quand ils en auront assez d'entretenir des logements vides. La pollution sonore s'ajoute à d'autres contraintes spécifiques du quartier. À l'Esplanade, en plus des spectacles en soirée, il y a les interminables répétitions en après-midi.

De ce Festival censé promouvoir la francophonie, ce que j'entends surtout de chez moi, ce sont ces éternelles détonations suramplifiées de batterie et de guitare « rock » électrique, nées aux États-Unis dans les années 50 et répandues dans la société de consommation des deux côtés de l'Atlantique, ces décibels multinationaux qui « sentent » les gros sous, ces décibels à l'origine de tous ces « partys » où l'on ne s'entend pas crier, ce duo qui revient inlassablement dans les émissions pour

jeunes, comme si la jeunesse ne pouvait apprécier autre chose.

Michel Lapointe  
Québec

## Dominion Bond et le Mouvement Desjardins

Dominion Bond abaisse la cote du Mouvement Desjardins, nous rapportait LE SOLEIL du mois dernier. La cause, affirmait-on: « Les défis économiques et politiques auxquels fait face le Québec ».

Avec le spectre de la souveraineté et de l'indépendance du Québec face à une dette qui oscille entre 80 et 100 milliards \$, il y a bien sûr de l'incertitude.

De plus, on dit aux Québécois que la récente élection fédérale est sans doute « la dernière avec le Québec ». Tous les

Québécois ne sont pas des naïfs...

Qu'on nous parle d'un troisième référendum dans sept ou 20 ans... c'est incertain... Au dernier référendum du 30 octobre 1995, 50,1% des Québécois étaient pour le non. Plus les jours et les mois passent, en voyant ce qui se passe au parlement de Québec contre le bien-être et contre le mieux-être de ceux-ci, il se pourra fort bien que les adeptes de la non-souveraineté et de la non-indépendance atteignent les 60%. Bien sûr que la diversification du Mouvement Desjardins est à l'intérieur du Québec. Mais comme on peut le prévoir, si un troisième référendum est battu par le NON, le Mouvement Desjardins ne s'en portera que mieux.

Camille Fleury  
Beauport

## Gorille blessé dans une chasse à l'homme

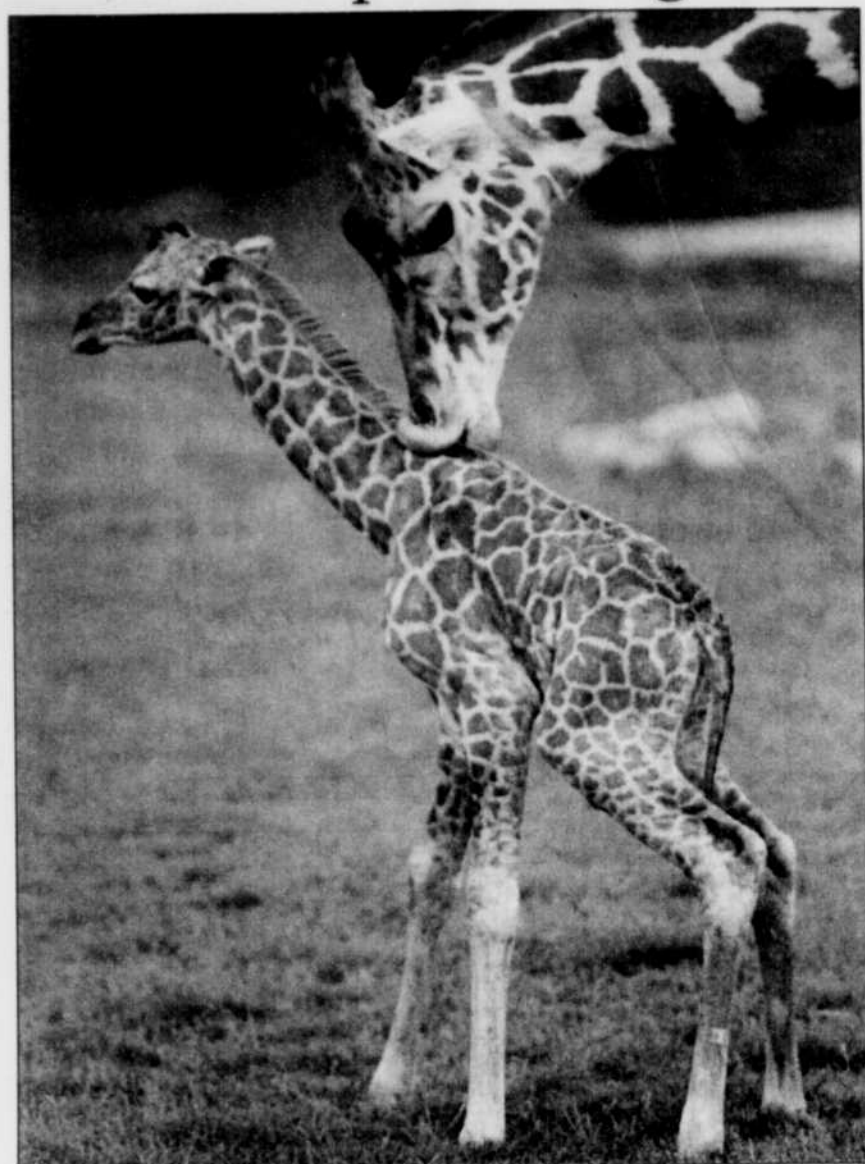
Un gorille a été gravement blessé par balles, deux policiers et un voleur plus légèrement atteints lors d'une chasse au

suspect qui s'est terminée dans la cage du singe, hier, au zoo de Johannesburg. Le suspect, armé, avait été trouvé dans une maison d'un quartier huppé de la métropole par un garde de sécurité. Chassé par ce dernier, il s'est réfugié au zoo proche tandis que la police était entre-temps appelée à la rescousse, a raconté le capitaine Ian Laubscher. Poursuivi, le voleur a sauté

au-dessus d'un grillage « avant de réaliser qu'il était dans la cage du gorille » sur lequel il a alors tiré, l'atteignant d'une balle à la poitrine et de deux à l'estomac. Entre temps, trois policiers avaient sauté dans la cage. L'un d'eux a tiré vers le suspect qui s'était retourné brutalement pointant son arme vers eux. Blessé à l'estomac, il a été tiré hors de la cage par un des policiers

tandis que les deux autres se faisaient attaquer par le gorille blessé. Un policier « a été mordu à la joue, à une fesse et à une jambe, l'autre se cassant un bras dans la bagarre ». L'état des policiers et du suspect transportés dans une clinique est « satisfaisant », tandis que celui du gorille, transporté dans un autre hôpital chic, est « grave », a dit le capitaine Laubscher. (AFP)

## Un bébé pour Georgina



Jour de fête, hier, au zoo de Tulsa, en Oklahoma, où Georgina, la girafe locale, a donné naissance à un bébé qu'elle lave peu après sa naissance. Ce n'est pas à tous les jours qu'un girafon voit le jour dans ce coin des États-Unis. Ça na passe pas inaperçu.

## La Pologne, l'Allemagne et l'Autriche inondées

Les intempéries ont déjà fait au moins 100 morts

VIENNE, Autriche (AFP) — Des pluies diluviennes ont à nouveau provoqué hier des inondations dans le nord et l'est de l'Autriche, et les graves crues qui ont touché la Pologne ces derniers jours ont atteint l'Allemagne, sans provoquer de dégâts pour l'instant.

Les intempéries ont déjà fait au moins 100 morts, principalement en Pologne et en République tchèque.

Les régions de Schaerding (près de la frontière allemande) et de Grieskirchen (250 km à l'ouest de Vienne) sont les plus touchées.

Selon les services spécialisés, il n'y a toutefois aucun risque de crue du Danube pour l'instant.

Début juillet, des inondations provoquaient des dégâts matériels évalués à environ 2 milliards de schillings (260 millions \$) dans l'est de l'Autriche.

L'Allemagne, à son tour, a été atteinte dans la nuit de jeudi à hier par la crue de l'Oder, responsable des dramatiques inondations dans le sud-ouest de la Pologne, mais la situation restait sous contrôle, selon les autorités locales.

Les digues installées sur 167 km le long de l'Oder, délimitant la frontière polono-allemande, ont résisté jusqu'ici sans problème. Le niveau de l'eau augmentait aussi moins vite que jeudi, selon des responsables de l'État régional du Brandebourg (est).

Les fortes pluies annoncées pour la fin de la semaine sur la Pologne et la République tchèque laissent toutefois craindre de nouvelles crues.

La frontière polono-allemande était partiellement fermée à la circulation. Au poste-frontière de Swiecko, sur la route internationale Berlin-Varsovie, le trafic de camions a baissé hier de 40%, selon les gardes-frontières polonais. Ce passage devait être fermé aujourd'hui.

Après la fermeture jeudi d'un poste-frontière, situé sur un pont enjambant l'Oder dans le centre de Francfort-sur-l'Oder, celui longeant la frontière germano-polonoise, à Kietz-Kuestrin (40 km au nord de Francfort-sur-l'Oder) a

été fermé à son tour hier.

En Pologne, des pluies étaient signalées en début d'après-midi dans la région de Jelenia-Gora, près de la frontière tchèque, en Silésie.

Les inondations ont fait jusqu'ici au moins 48 morts en une douzaine de jours en Pologne, et hier a été décrétée journée de deuil national. Les spectacles ont été annulés et les télévisions ne diffusaient que des bulletins d'information et des films historiques.

Les 130 000 habitants d'Opole (Haute-Silésie), déjà affectés, doivent se tenir prêts à de nouvelles évacuations.

### POMPIERS ET MILITAIRES

Des renforts de quelque 10 000 pompiers et militaires ont été envoyés dans les régions menacées. 132 000 personnes ont été évacuées, dont 72 000 n'avaient pas encore regagné leur domicile hier matin. Les dégâts dus aux inondations atteignent, selon le ministère de l'Intérieur, « quelques milliards de dollars ».

Hier soir, le premier ministre Wlodzimirz Cimoszewicz a annoncé 27 mesures pour venir en aide aux populations frappées par les inondations.

En République tchèque, de nouvelles alertes ont été lancées dans les régions de Moravie et de Bohême orientale récemment dévastées, en raison des importantes précipitations tombées hier et de celles attendues pendant le week-end.

La situation pourrait à nouveau devenir « critique » demain, selon des météorologues.

De nouvelles évacuations étaient envisagées dans les districts de Bruntal, Ostrava et Olomouc (nord et centre de la Moravie), où des centres d'accueil ont été aménagés avec des stocks de vivres et d'eau potable.

Quelque 16 000 pompiers et plus de 7 000 militaires oeuvraient hier dans les zones ravagées.

Les premières crues ont provoqué la mort d'au moins 48 personnes, selon un nouveau bilan, et causé des dégâts estimés de 1,7 à 3 milliards \$.

## Accouchement inusité

Une jeune fille de 17 ans a été arrêtée pour tentative de meurtre après avoir jeté par la fenêtre, dans un sac de poubelle, l'enfant, dont elle venait d'accoucher, a-t-on appris hier de source policière à Santa Ana, en Californie. Le bébé, un mouchoir dans la bouche et qui avait encore son cordon ombilical, devait survivre. Il a été trouvé devant le

domicile familial par le grand-père qui n'avait pas réalisé que sa petite-fille était enceinte. La police pense que la jeune fille a silencieusement accouché dans la nuit de mercredi à jeudi, alors que huit autres personnes dormaient dans un appartement de deux pièces. Après avoir lavé la salle de bains, elle aurait jeté l'enfant par la fenêtre du rez-de-chaussée et l'aurait caché derrière des arbustes. Puis elle est allée au lycée où la police l'a arrêtée jeudi après-midi. (AFP)

# Découvrez LA TOUTE NOUVELLE Toyota Sienna 1998!

Dotée d'une traction avant, d'un moteur V6 de 194 ch. à 24 soupapes et d'une transmission automatique 4 rapports des plus douces, la toute nouvelle Sienna est taillée sur mesure pour votre famille active.

Elle est attendue chez Boulevard Lexus Toyota le 15 septembre. Ça vaut la peine de patienter, vous verrez! La fiabilité légendaire de Toyota vous assure de pouvoir profiter

au maximum des plaisirs et de la liberté propres à la mini-fourgonnette. Conduire une Sienna peut faire toute la différence... Toyota a accordé le même souci au détail, au confort et à la performance que pour la populaire Camry.

Les deux modèles respectent les mêmes normes de qualité supérieures. À vrai dire, les meilleurs éléments de la Camry ont tous été intégrés à la Sienna. Mais comme il s'agit d'une mini-fourgonnette, la polyvalence de l'espace, le bien-être

des sept passagers et leur sécurité ont fait l'objet d'une attention particulière. Ce véhicule ultra-spacieux est aussi l'un des seuls de sa catégorie à vous offrir l'avantage de deux portières coulissantes. La Sienna a tout pour vous plaire... même le prix! Fiable et durable, la mini-fourgonnette Sienna de Toyota vous assure d'innombrables moments de plaisir, en famille, pendant des kilomètres et des kilomètres...

**La qualité, c'est la liberté!**



**Enfin la mini-fourgonnette dont vous rêviez!  
Dès le 15 septembre**

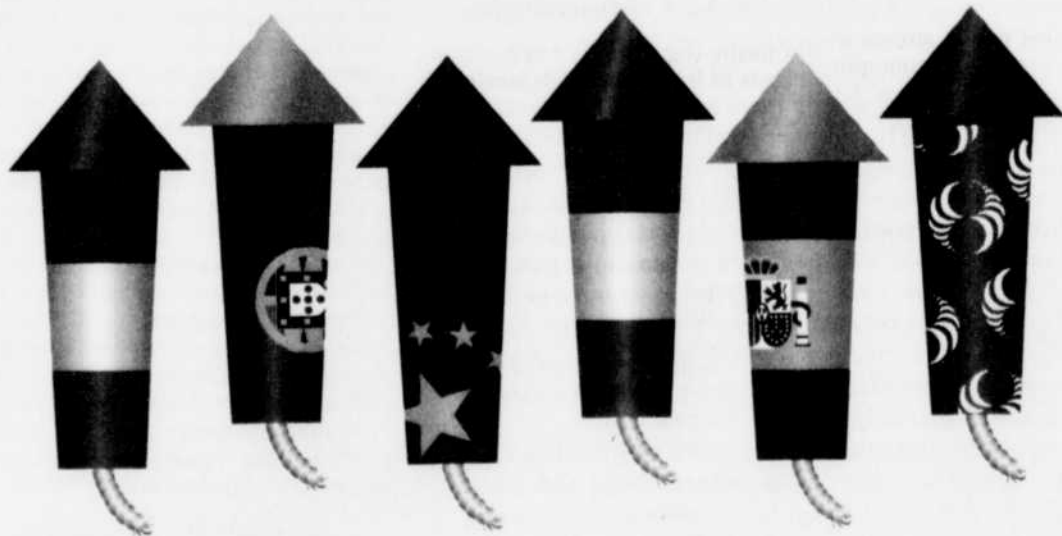
**Boulevard**

LEXUS TOYOTA

DAVANTAGE POUR LE CLIENT!

120, rue Marais, Vanier. (418) 683-6565

# On saute d'impatience



Du 19 juillet au 6 août, on vous attend au Parc de la Chute-Montmorency pour la compétition pyromusicale internationale haute en couleurs  
Les grands feux Loto-Québec.

France samedi 19 juillet - Portugal mercredi 23 juillet - Chine samedi 26 juillet  
Italie mercredi 30 juillet - Espagne samedi 2 août  
Grande finale Loto-Québec mercredi 6 août

RÉSERVEZ VOS BILLETS MAINTENANT!

Québec : 523-FEUX (3389) Extérieur : 1 800 923-FEUX (3389)  
Internet : [www.lesgrandsfeux.com](http://www.lesgrandsfeux.com)

N'oubliez pas!

Seuls les détenteurs de billets ont accès à une navette payante de la STCUQ à compter de 18 h 30 les soirs de spectacle. Des billets sont également en vente à l'entrée des navettes. Information : 627-2511  
Que la piste cyclable longeant le Parc de la Chute-Montmorency ainsi que la bretelle d'autoroute ne seront pas accessibles lors des spectacles.

La fleur

Les grands feux Loto-Québec

VIA Rail Canada

TQS

5

loto-québec

Billelec

METRO MEDIA

Sépaq